

PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET EDUCATIF DU PŪ MAHARA

CENTRE DE MEMOIRES DES ESSAIS NUCLEAIRES DE LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE

Ce livrable se compose de quatre éléments : le PSCE (35 p.), le dossier mémoires (11 p.), le dossier scientifique (29 p.) et le dossier Pū Mahara digital (5 p.).

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	5
1 Introduction.....	5
1.1 Nō te aha ? Nā vai 'e nō vai ? Pourquoi ? Par qui et pour qui ?	5
1.2 Contexte du projet : de l'idée initiale au cadrage de 2024	7
1.2.1 Historique du projet.....	7
1.2.2 Cadrage.....	8
1.2.2.1 Un musée de type centre d'interprétation	8
1.2.2.2 Pū Mahara : un nom porteur de sens.....	9
1.2.2.3 Un site emblématique : la terre Tematahoa (parcelle AE 19).....	10
1.2.2.4 La feuille de route pour le premier PSCE.....	10
2 Matara – cheminement	10
2.1 Mobiliser les mémoires.....	10
2.1.1 Collecter et conserver les mémoires	11
2.1.2 Célébrer les mémoires.....	11
2.2 Comprendre, questionner, transmettre	12
2.2.1 Connaître - Connaissances établies – état de l'art.....	13
2.2.2 Questionner.....	13
2.2.3 Transmettre.....	13
2.2.3.1 Politique éducative.....	14
2.2.3.2 Un centre de ressources documentaires.....	14
2.3 S'ouvrir.....	14
2.3.1 Partager, échanger, débattre.....	15
2.3.2 Créer – politique culturelle	15
2.3.3 S'ouvrir sur la Cité (au sens large).....	16
3 Opérationnel, quels dispositifs ?.....	16
3.1 Positionnement scientifique, culturel et éducatif du centre – politique des publics.....	16
3.1.1 Un centre d'interprétation.....	17
3.1.1.1 Définitions	17
3.1.1.2 Application au cas des essais nucléaires français dans le Pacifique.....	18
3.1.2 Un lieu de mémoire	18
3.1.2.1 Une mémoire multiple, vive et en tension.....	18
3.1.2.2 Un espace de reconnaissance et de transmission.....	19
3.1.2.3 Un lieu mémoriel sans sépulture ni monument.....	19
3.1.3 Un espace culturel vivant.....	19

3.1.3.1	La création artistique comme vecteur de mémoire.....	19
3.1.3.2	Une politique d'expositions et de résidences	19
3.1.3.3	Un lieu ouvert, connecté à la ville	19
3.1.4	Un centre à vocation éducative	20
3.1.4.1	Une attention prioritaire aux jeunes générations.....	20
3.1.4.2	Une médiation dédiée à tous les enfants.....	20
3.1.4.3	Une offre adaptée aux publics scolaires	20
3.1.4.4	Une articulation avec les programmes scolaires.....	21
3.1.4.5	Une approche sensible et participative.....	21
3.1.4.6	Une pédagogie du questionnement.....	21
3.2	Espaces	21
3.2.1	Principes généraux d'interprétation muséographique	21
3.2.1.1	Entrer dans un lieu de mémoire polynésien	21
3.2.1.2	Une narration ancrée dans les usages culturels sans imitation	21
3.2.1.3	Un parcours initiatique : le souffle, les seuils, les récits.....	22
3.2.1.4	Un ancrage sensible et contemporain dans le monde mā'ohi.....	22
3.2.2	Des espaces scénographiques et paysagers	22
3.2.2.1	Le jardin	22
3.2.2.2	Accueil	23
3.2.2.3	Un espace d'exposition permanente	23
3.2.2.4	Des espaces d'expositions temporaires	24
3.2.2.5	Le jumeau numérique	24
3.2.3	Des espaces de transmission et de création	24
3.2.3.1	La salle pédagogique	24
3.2.3.2	L'auditorium modulable (spectacles, conférences et débats)	25
3.2.3.3	La bibliothèque/médiathèque.....	25
3.2.3.4	Un studio de captation	25
3.2.3.5	Résidence et création	26
3.2.4	Des espaces fonctionnels en cohérence avec l'esprit du lieu	26
3.2.4.1	La cafétéria « Fare Kai »	26
3.2.4.2	La boutique.....	27
3.2.4.3	Réserve scientifique et stockage logistique	27
3.2.4.4	Administration	27
3.2.4.5	Locaux communs	28
3.2.4.6	Autres (accès aux lieux).....	28

3.2.5	Cohérence des liaisons organiques.....	28
3.3	Le parcours et ses variantes.....	29
3.3.1	Des scenarii possibles	29
3.3.1.1	Scénario 1 : Le récit chronologique polyphonique.....	29
3.3.1.2	Scénario 2 : Le récit en archipel.....	30
3.3.1.3	Scénario 3 : Le parcours sensoriel et existentiel	30
3.3.2	Le parcours scénographique.....	30
3.3.3	Les parcours fonctionnels	31
3.3.4	Les parcours adaptés aux publics.....	32
3.3.4.1	Accessibilité physique et sensorielle	32
3.3.4.2	Adaptation selon les âges et les repères cognitifs	32
3.3.4.3	Parcours guidés et personnalisés	32
3.3.4.4	Inclusion culturelle et linguistique	32
3.4	Communication	32
3.4.1	Définir les ambitions d'un <i>storytelling</i> du Pū Mahara	33
3.4.2	Orienter la définition d'une identité visuelle et sonore	33
3.4.3	Définir des outils et des partenariats de communication pertinents.....	33
3.4.4	Identifier des partenariats de communication pertinents	33
3.4.5	Valoriser le patrimoine et les actions de Pū Mahara	34
	Te tau i muri nei.....	34

DEDICACE

Tāpa’o

’la vai ara noa tātou

’Eiaha tātou ’ia ro’ohia i te ’ati pohe mana’o-’ore-hia

Restons en alerte pour nous préserver d'un malheur mortifère et imprévu

1 INTRODUCTION

1.1 Nō te aha ? Nā vai 'e nō vai ? Pourquoi ? Par qui et pour qui ?

« Je ne comprendrai jamais » s’exclamait Henri Hiro en septembre 1979, titrant ainsi sa lettre ouverte au ministre des Outre-Mer en fin de visite en Polynésie française.

Les mots du « Polynésien », comme il se qualifie lui-même dans cette missive, sont cinglants au regard des propos lénifiants de l’édile national.

Il interroge : « Le Polynésien qui vous écrit aujourd’hui, Monsieur, est-il un homme de second rang, d’une race inférieure et de peu d’importance pour qu’il lui soit imposé sur sa terre des essais que les responsables ne songent même pas à effectuer dans leur propre pays ? »

Il accuse : « chantage odieux », « mépris », « asservissement », « complète indifférence quant à notre avenir » ...

Ses contemporains se souviendront : la plupart le jugeait outrancier. Le poète et ses quelques amis manifestaient avec le panache et l’énergie du désespoir au milieu d’une cité tourbillonnante, le plus souvent indifférente si ce n’est dans un dédain offusqué.

Et pourtant c’est bien sur cette plaie toujours vive que Henri Hiro mettait le doigt.

Décidé par les plus hautes autorités de l’Etat, toutes tendances politiques confondues, le CEP-CEA a été implanté sans le consentement, ni même la consultation, des populations concernées ou de leurs représentants. Cet acte a été possible du fait même que la Polynésie française était une colonie.

Le CEP-CEA est un acte colonial.

Il s’est abattu sur nous sans crier gare. Déployé brutalement, sans préparation ni projection, il a irrémédiablement bouleversé une société encore essentiellement rurale et en marge du monde d’après-guerre.

Chantier titanesque, il a endommagé nos environnements ; à Tahiti, lagon de Papeete sacrifié pour l’agrandissement du port, rivières pillées de leur sable et de leurs pierres, littoral et collines remblayés et terrassés sans précaution sur l’ensemble de la zone urbaine ; aux Gambier, écosystème lagunaire déstabilisé par la construction de la piste d’atterrissage ; à Hao, pollution des terres aux métaux lourds ; etc.

Quant aux atolls de Moruroa et de Fangataufa, *rāhui* ancestral des populations alentours, décrétés désertiques par le CEP-CEA, ils ont été bétonnés puis dévastés par les 46 tirs aériens, éventrés par les 147 tirs souterrains.

Des milliers de tonnes de déchets ont été immergés.

Et puis il y a la radioactivité, diffuse, insaisissable et inquiétante.

Le CEA-CEP a profané notre terre et notre océan. *‘Ua vi’ivi’ihia te fenua ‘e te moana.*

Dans toutes leurs dimensions, politique, sociale, environnementale et culturelle, nos identités ont été profondément altérées sur une période extrêmement condensée.

C’est cela qui nous tараude depuis six décennies.

Les raisons qui ont poussé la France à choisir de se doter de l’arme atomique sont amplement documentées et régulièrement rappelées. Ces éléments permettant à chacun d’éclairer son appréciation des enjeux géostratégiques mondiaux doivent évidemment être explicités.

Mais ce n’est pas là notre préoccupation première.

Pourquoi avoir choisi nos atolls de Moruroa et de Fangataufa et non pas un site dans l’Hexagone qui aurait été bien plus commode à aménager et à surveiller ?

Voilà ce qui reste, pour nous, incompréhensible de prime abord.

Sans réponse claire, franche et sincère de la part de ceux qui portent cette responsabilité, cette interrogation sans cesse ressassée nous conduit à considérer que nous étions sans doute, aux yeux de la Mère Patrie, pour ainsi dire, des citoyens de valeur moindre, tout comme avant nous les Algériens, car pouvant être exposés aux risques de la radioactivité, contrairement aux Français de l’Hexagone.

Le 22 février 2016 à Papeete, François Hollande, Président de la République, admet : « Je reconnais que les essais nucléaires menés entre 1966 et 1996 en Polynésie française ont eu un impact environnemental, provoqué des conséquences sanitaires et aussi, et c'est un paradoxe, entraîné des bouleversements sociaux lorsque les essais eux-mêmes ont cessé. ».

Cette formulation imprécise (de quelles conséquences s’agit-il au juste ?) et partiellement inexacte (les bouleversements sociaux découlent principalement de l’installation du CEP et non de son retrait), renforce la confusion générale.

Dans cette même déclaration, il affirma : « Cette contribution, celle que vous avez vous-mêmes apportée à travers les essais nucléaires, je veux la reconnaître solennellement aujourd'hui devant vous. », laissant entendre, comme tous les chefs de l’Etat français avant lui depuis le Général de Gaulle, que nous y étions pour quelque chose.

Ainsi, tout au long de ces décennies, non seulement nous avons eu à compter principalement sur nous-mêmes, contrairement à ce qui était péremptoirement affirmé, pour nous adapter au basculement sociétal total qui nous tombait dessus, mais de surcroît, nous avons été, implicitement puis explicitement, accusés de complicité et donc de trahison à l’égard de nous-mêmes et de manière intergénérationnelle, de la génération du CEP-CEA envers les suivantes.

Finalement, le Président de la République Emmanuel Macron lâchera cette réflexion à Papeete le 27 juillet 2021 : « je vais vous dire très franchement les choses. Je pense que c'est tout à fait vrai, on n'aurait pas fait ces mêmes essais dans la Creuse ou en Bretagne. On l'a fait ici parce que c'était plus loin ; on l'a fait ici parce qu'on se disait : c'est perdu au milieu du Pacifique, ça n'aura pas les mêmes conséquences. ».

*

* *

Le CEP-CEA a affecté notre société d’autant plus fort que cette dernière portait déjà en elle les stigmates de la dépopulation massive du XIXe siècle et de la colonisation.

Des traumatismes et des violences successives non prises en compte découlent une violence structurelle. Le déni de cette réalité nous enferme et nous divise dans une logique infernale de passions tristes où les lieux communs sous-tendent les jugements arbitraires.

Pour s'extraire de ce piège, nous ne pouvons pas faire l'économie d'efforts personnels et collectifs. Il est nécessaire de s'engager, en responsabilité, dans une démarche de compréhension.

Ce cap, *'avei'a*, Henri Hiro nous l'avait indiqué : chercher à comprendre. Mais il avait raison d'affirmer que lui ne comprendrait jamais. Car, à son époque, celle de la toute-puissance du CEP-CEA, la chape de plomb était totale, les paroles confisquées, les oppositions réprimées, les indignations bafouées, les questionnements balayés, la confiance flouée.

Le premier pas pour s'engager dans ce mouvement nécessite une poussée qui ne peut jaillir que d'une étincelle d'estime de soi et d'une prise de responsabilité.

Aussi, la première raison d'être de Pū Mahara est d'ouvrir un espace pour nous permettre de nous dire, de parler de nous-mêmes et pour nous-mêmes, de nous faire entendre et reconnaître. Pū Mahara ne fabrique pas une mémoire collective ni encore moins une histoire officielle. Il encourage l'expression des témoignages, des émotions, des ressentis, des opinions, sans poser de jugement, en leur reconnaissant une égale dignité. *'la matara te parau*.

En second lieu, sur cette parole libérée, Pū Mahara, ambitionne d'offrir des outils permettant à chacun de trouver ses propres réponses aux questions laissées en suspens par les héritages du CEP-CEA. Pū Mahara ne délivre pas une vérité. Il facilite l'accès à la connaissance du réel, il stimule l'esprit critique, il encourage les débats et le partage des idées, il favorise, sans contraindre, la recherche de consensus. *'la araara tō tātou mata, nā roto i te hau*.

Pū Mahara s'adresse avant tout à nos jeunes qui ont besoin de connaître notre passé et qui en ont le droit.

Pū Mahara participe à restaurer le lien intergénérationnel si essentiel dans nos sociétés, en rendant justice à la vaillance, à la tempérance et à l'esprit de cohésion de nos anciens et en transmettant la flamme.

Pū Mahara considère avec attention tous ceux qui sont en décrochage, en dérive, en désespérance car en perte de sens et d'identité.

Comme l'affirmait l'anthropologue et auteur océanien Epeli Hau'ofa : « les réalités sociales sont des créations humaines et si nous échouons à construire nos propres réalités, d'autres le feront pour nous ».

Ainsi, après des décennies d'hébétéude, d'oubli, de désintérêt condescendant ou, inversement, d'intérêt accommodant, il est temps de rassembler, avec courage et humilité, nos forces éparses et de reprendre nos esprits si nous voulons empoigner et tenir bon les leviers de nos propres destinées.

En contribuant à réarmer une dignité, à rendre justice et à nous redonner confiance, Pū Mahara s'inscrit dans une trajectoire commune visant à ouvrir des possibles pour inventer nos propres modernités. *'la fenua te fenua*.

1.2 Contexte du projet : de l'idée initiale au cadrage de 2024

1.2.1 Historique du projet

Pū Mahara – le Centre de mémoires des essais nucléaires français dans le Pacifique – constitue bien plus qu'un projet culturel : il répond à une aspiration collective formulée de longue date par les Polynésiens.

Cette volonté émerge officiellement en 2005 dans le cadre de la commission d'enquête « Les Polynésiens et les essais nucléaires » menée par l'Assemblée de la Polynésie française. Quatre ans plus

tard, la délégation polynésienne aux États généraux de l’Outre-mer renouvelle cette demande avec force.

En 2010, un premier groupe de travail État–Pays esquisse les contours d’un projet. Mais il faut attendre mars 2017 et la signature de l’Accord pour le développement de la Polynésie française pour relancer véritablement la dynamique. L’année suivante, un comité de projet (COPROJ) est installé, co-présidé par le président du Pays et le haut-commissaire de la République, et ouvert aux associations engagées sur la question nucléaire.

Ce COPROJ, après plus d’une vingtaine de réunions, valide à l’unanimité les orientations pré-programmatiques : le futur centre aura pour mission première de **transmettre le fait nucléaire** selon trois axes : *comprendre, témoigner, questionner*.

À partir de 2019, le Pays assume seul la maîtrise d’ouvrage, condition fixée par l’État pour céder la parcelle AE 192, au cœur de Papeete. Une convention est signée le 3 avril 2019 avec l’établissement public Grands Projets de Polynésie (G2P) pour piloter les études préliminaires.

La société Horwath-Présence est retenue pour la programmation, mais ses travaux peinent à intégrer la dimension politique du projet et à surmonter les blocages liés à des décennies marquées par l’incapacité à communiquer vraiment.

En 2020, la pandémie de COVID-19 freine le processus. La démarche « Reko Tika » et la table ronde de haut niveau des 1er et 2 juillet 2021 à Paris relancent la dynamique, avec notamment un vaste tri des archives du CEP pour en faciliter l’accès.

En 2021, le ministère de la Culture missionne deux inspecteurs des patrimoines – Sylvie Le Clech et Pierre Pénicaud – pour accompagner le Pays. Leur rapport, remis en juillet 2022, trace des recommandations structurantes.

Depuis, les diagnostics techniques sont achevés : la parcelle AE 19, inscrite dans les biens du Pays depuis mai 2020, a été dépolluée ; les bâtiments de l’ancienne villa COMAR ont été démolis. La Direction des affaires culturelles a remis un premier document d’aide à la décision pour élaborer le PSCE.

La convention État–Polynésie française sur la culture (2023–2028) prévoit un soutien du ministère pour la réflexion. Le 20 août 2024, le président Moetai Brotherson installe solennellement le **Conseil scientifique et culturel (CSC)**, réunissant 26 personnalités bénévoles prêtes à relever le défi d’élaborer ce document programmatique.

1.2.2 Cadrage

1.2.2.1 *Un musée de type centre d'interprétation*

Le futur Pū Mahara ne sera ni un mémorial au sens strict, ni une cité des sciences atomiques, mais **un musée de type centre d’interprétation**. Cette orientation, déjà exprimée en 2005 par la commission d’enquête de l’APF, confirmée en 2009 par les États généraux de l’Outre-mer et réaffirmée en 2018 par le COPROJ, n’avait jamais été clairement formulée, laissant place à des incompréhensions récurrentes.

La définition internationale des musées (ICOM) rappelle qu’ils sont des institutions permanentes, au service de la société, dédiées à la recherche, la conservation, l’interprétation et l’exposition du patrimoine matériel et immatériel, offrant au public des expériences d’éducation, de réflexion et de partage.

Le centre d’interprétation, lui, se distingue par sa liberté vis-à-vis d’une collection constituée. Son objectif est de rendre accessible un patrimoine singulier, dispersé ou immatériel, en recourant aux émotions et à l’expérience du visiteur pour en faciliter la compréhension (Chaumier & Jacobi, 2008).

1.2.2.2 Pū Mahara : un nom porteur de sens

Lors des travaux précédents du comité de projet qui ont accompagné la genèse du centre de mémoire, le nom **Pū Mahara** a été proposé en 2019 et unanimement retenu. Il est depuis largement utilisé par les partenaires en charge de la conception de cet organisme.

Pū signifie ‘centre’ en tahitien contemporain et s’emploie régulièrement dans des noms composés attribués à des établissements publics (ex. **pū mitora'a reva** ‘centre de prévision météorologique’). Il tire son origine d’une forme plus ancienne **pu'u* (POLLEX-Online s.d., entrée « puqu ») dont le premier sens est ‘base d’un arbre’ et dont on retrouve des reflets (POLLEX-Online s.d., entrée « puu.4 ») dans plusieurs langues polynésiennes de l’est, dont celle des Tuamotu, le pa'umotu, mais aussi le marquisien, le rarotongien des îles Cook et le māori de Nouvelle-Zélande, pour désigner l’origine.

Mahara est issu de l’étymon **masala* (POLLEX-Online s.d., entrée « masala ») ‘connaître’ en protopolynésien. Dans la langue des Tuamotu et selon le dictionnaire de Stimson (1964), il recouvre plusieurs acceptions : ‘considérer, méditer, s’inquiéter, prévoir, penser à, se souvenir, mémoire’. Les essais nucléaires en Polynésie ayant été réalisés dans les Tuamotu, il a paru naturel d’opter pour un nom inspiré de la langue de cet archipel. Mais il est apparenté à **māhara** en tahitien qui signifie ‘se rappeler, se souvenir’.

C’est ici la graphie **mahara** du pa'umotu, sans macron sur le premier *a*, qui a été retenue car elle est conforme à l’étymon protopolynésien et à ses reflets dans les autres langues de Polynésie orientale (ex. **mahara** en māori).

Le mot **mahara** est peu utilisée dans la langue courante contemporaine, où l’on emploie plus communément **hakamanako** en pa'umotu ou **ha'amana'o** en tahitien pour désigner les processus cognitifs liés à la mémoire. Cela confère au nom un caractère plus solennel, conformément à un usage courant dans les langues polynésiennes qui attachent une forte légitimité aux mots archaïques. Cela rend cependant cette dénomination peu transparente pour la communauté des locutrices et des locuteurs qui n’ont pas accès spontanément aux formes plus anciennes de la langue.

On notera aussi que certains locuteurs de langues polynésiennes croient reconnaître les mots **mā** ‘propre’ et **hara** ‘faute, erreur, péché’ dans **mahara**. Il s’agirait, pour des esprits partisans, d’une entreprise d’effacement du péché (**tūmā i te hara**). Il n’y a cependant aucun lien étymologique entre ces formes. Ce lien paronymique est néanmoins prévisible dans le contexte historique des essais nucléaires.

Les deux remarques précédentes conduisent à recommander qu’il y ait dès l’entrée du centre un affichage qui permette aux visiteurs de prendre connaissance de l’origine de ce nom.

Sources

Académie tahitienne. 1999. *Dictionnaire tahitien-français*. Papeete : STP Multipress.

Greenhill, S., Clark, R. 2011. POLLEX-Online: The Polynesian Lexicon Project Online. *Oceanic Linguistics*, 50(2), 551-559.

Stimson, J. F. 1964. *A Dictionary of Some Tuamotuan Dialects of the Polynesian Language*. The Hague, Martinus Nijhoff.

POLLEX-Online. s.d. ‘puqu’ (entrée). Disponible à : <https://pollex.eva.mpg.de/entry/puqu/> (consulté le 28 août 2025).

POLLEX-Online. s.d. ‘puu’ (entrée). Disponible à : <https://pollex.eva.mpg.de/entry/puu.4/> (consulté le 28 août 2025).

POLLEX-Online. s.d. ‘masala’ (entrée). Disponible à : <https://pollex.eva.mpg.de/entry/masala/> (consulté le 28 août 2025).

1.2.2.3 Un site emblématique : la terre Tematahoa (parcelle AE 19)

Située en plein centre de Papeete, la parcelle AE 19 (3 276 m²) abritait l'ancien hôtel de la Marine (XIX^e siècle) et la résidence du COMAR. Inutilisés depuis 2015, ces bâtiments ont été cédés à titre gratuit par l'État en 2019, après intervention du Pays pour inclure toute la parcelle et non le seul hôtel. L'acte de cession a été signé en mai 2020.

1.2.2.4 La feuille de route pour le premier PSCE

Installé en août 2024, le CSC a défini les orientations du centre :

- **Un lieu de réflexion “ni à charge ni à décharge”**, où chacun pourra se forger sa propre opinion.
- **Un espace non exclusif**, pouvant coexister avec d'autres lieux de mémoire sur le nucléaire.
- **Une priorité donnée à la jeunesse**, pour l'aider à comprendre son histoire.
- **Un engagement à penser le projet dans les langues polynésiennes**, afin de respecter et valoriser le patrimoine linguistique.

Ces lignes directrices, validées par le président du Pays en février 2025, guident aujourd'hui la rédaction du PSCE.

2 MATARA – CHEMINEMENT

« Matara » désigne le fait d'être défait, délié, délivré. C'est le mot qu'on utilise quand une parole longtemps retenue se libère, *'ua matara te parau*. Cette libération trace un passage, dégage un chemin, ouvre une voie qui relie les lieux, les temps, les êtres. Donner ce nom au chapitre central du projet Pū Mahara, c'est affirmer que ce centre d'interprétation n'a pas vocation à assigner ou à enfermer, mais à mettre en mouvement.

L'ambition de Pū Mahara est de proposer un parcours ouvert, sensible et intellectuel, entre mémoire, connaissance, création et débat. Un lieu de passage, donc, mais aussi de transformation — où chacun, à son rythme, peut découvrir, comprendre, ressentir, transmettre, et agir.

Ce cheminement s'articule autour de trois grands axes complémentaires :

- **Mobiliser les mémoires** (2.1), pour reconnaître, recueillir et partager les récits individuels et collectifs liés aux essais nucléaires dans le Pacifique.
- **Comprendre, questionner, transmettre** (2.2), pour inscrire Pū Mahara dans une dynamique de connaissance critique et de pédagogie citoyenne.
- **S'ouvrir** (2.3), pour faire du centre un espace vivant, connecté à la société, à la cité, à l'Océanie et au monde.

2.1 Mobiliser les mémoires

Le Pū Mahara est d'abord un lieu de recueil et de valorisation des mémoires multiples du fait nucléaire. En Polynésie française, ces mémoires sont plurielles : elles relèvent de l'expérience intime, du vécu collectif, de la transmission familiale, de l'engagement citoyen, du regard scientifique, mais aussi de l'expression artistique, littéraire ou spirituelle.

Elles se sont souvent constituées en dehors des cadres institutionnels, parfois contre eux. Il ne s'agit pas ici d'en lisser les tensions, mais de leur reconnaître leur légitimité propre, dans un cadre éthique et documenté. Pū Mahara a donc pour mission d'accueillir ces mémoires, de les faire dialoguer, de leur donner place et visibilité, sans jamais les figer ni les hiérarchiser.

Le dossier mémoires constitue l'une des trois annexes du PSCE de Pū Mahara, aux côtés du dossier scientifique et du dossier Pū Mahara digital. Il ne vise pas à établir une chronologie exhaustive ni à

produire un récit clos des événements liés aux essais nucléaires, mais à explorer la manière dont ces événements ont été vécus, transmis et interprétés par les populations concernées.

Si le dossier scientifique éclaire les faits et les processus dans leur dimension technique, le dossier mémoires s'attache à une autre dimension tout aussi essentielle : celle des expériences, des sensibilités, des témoignages, des silences et des représentations. Il interroge ce qui, dans le vécu et la transmission, échappe aux archives officielles et aux données mesurables.

2.1.1 Collecter et conserver les mémoires

L'histoire du fait nucléaire en Polynésie française ne saurait être comprise sans l'écoute et la reconnaissance de la multiplicité et de la diversité des mémoires qui en émergent. Celles-ci sont parfois fragmentaires, contradictoires, douloureuses ou enfouies, mais elles constituent un socle fondamental de vérité humaine, affective et sociale.

Pū Mahara se donne pour mission de collecter, conserver et valoriser ces récits. Une politique active de collecte, de documentation et de conservation des témoignages oraux, écrits, audiovisuels et artistiques, sera définie en lien étroit avec les associations militantes, les anciens travailleurs, les familles, les acteurs socio-économiques, les habitants, les chercheurs, les institutions patrimoniales, les artistes et les porteurs de savoirs autochtones.

Elle veillera à respecter l'intégrité des témoignages, la diversité des points de vue, et les règles éthiques de la conservation orale et écrite.

Cette politique documentaire s'appuiera sur un **corpus de ressources évolutif**, articulé autour de :

- témoignages audiovisuels,
- récits de vie écrits,
- correspondances, journaux, archives privées,
- photographies et objets du quotidien liés aux périodes d'essais,
- Etc....

Une méthodologie rigoureuse, éthique et partagée sera définie pour garantir la représentativité, la contextualisation et la pérennité de ces ressources. Ces matériaux seront indexés, numérisés et conservés dans des conditions garantissant également leur accessibilité. Ils alimenteront les dispositifs scénographiques, les recherches scientifiques, les actions éducatives et les créations artistiques, dans une logique de partage actif de la mémoire.

Ce corpus vivant constituera l'une des sources premières de l'exposition permanente et des contenus en ligne.

2.1.2 Célébrer les mémoires

Mobiliser les mémoires, c'est aussi les célébrer. Rendre hommage à celles et ceux qui ont vécu, subi, résisté, observé, transmis. C'est leur donner une place dans l'espace public et symbolique, dans des formes qui soient à la fois respectueuses, sensibles et porteuses de sens.

Célébrer les mémoires, c'est reconnaître leur valeur, leur dignité, leur pluralité. Pū Mahara proposera des formes sensibles de mise en récit : installations audiovisuelles, portraits, objets personnels, espaces immersifs, créations artistiques, récits plurilingues.

La scénographie intégrera des lieux de silence, des gestes symboliques, des respirations. Il s'agira de permettre à chacun de ressentir, de comprendre, de se situer. Et parfois, de se recueillir.

Pū Mahara proposera plusieurs formats de mise en valeur de ces mémoires :

- installations permanentes ou éphémères dans le jardin ou dans les espaces de déambulation,

- capsules sonores et visuelles dans l'exposition permanente,
- lectures, projections ou performances,
- temps collectifs, cérémonies ou commémorations.

Loin de toute sacralisation figée, ces célébrations viseront à **reconnaître les vécus** et à **favoriser la transmission entre les générations**, dans une logique de réconciliation et de projection vers l'avenir. La mémoire devient ici un ferment d'unité, un acte de reconnaissance, une ressource pour penser le présent et construire le futur.

2.2 Comprendre, questionner, transmettre

Le sociologue et philosophe Edgar Morin met en garde contre les dérèglements cognitifs qui menacent l'état de droit et la paix sociale. Lorsque les faits sont distordus, niés ou instrumentalisés, c'est la démocratie elle-même qui vacille. Il rappelle que l'école est le premier rempart contre ces dérives et que les médias, dans leur rôle d'information, en constituent le second.

Former et exercer l'esprit critique de chaque citoyen, lui faciliter l'accès à une information objective, factuelle et vérifiable, l'accompagner à se forger une opinion par lui-même, à distinguer les faits de leurs interprétations : telles sont, dans nos démocraties, les responsabilités premières de ces acteurs.

À la fois état d'esprit et pratique continue, l'esprit critique n'est jamais acquis définitivement. Il peut arriver à tout un chacun de se laisser emporter par des croyances ou des opinions, d'éluder des aspects inconfortables d'une réalité, ou de se replier sur des certitudes. Mais il est nécessaire de toujours chercher à l'accroître. Dans un environnement où les réseaux sociaux et les flux d'images sollicitent des réactions rapides et souvent binaires, la nuance devient un exercice difficile.

Pū Mahara, lieu de mémoire, est aussi conçu pour être un espace de compréhension active, d'interrogation permanente, de transmission critique. Il se donne pour ambition de dépasser les oppositions simplistes, les récits figés ou partiels, pour proposer une lecture plurielle, critique et documentée de la période des essais nucléaires en Polynésie française.

Il invitera chacun à :

- prendre le temps de s'informer et de comprendre avant de juger ;
- évaluer l'information et comprendre comment elle est construite ;
- distinguer les faits de leurs interprétations ;
- confronter les interprétations, en distinguant celles validées par l'expérience, les hypothèses et les opinions ;
- penser par soi-même et se méfier de ses préjugés ;
- accepter la complexité du réel, le débat contradictoire et la possibilité de s'être trompé.

Pū Mahara s'appuiera sur les ressources de la recherche scientifique, de la pédagogie, du débat citoyen et de la création pour « armer » les esprits face à cette complexité. Il proposera aux visiteurs – et tout particulièrement aux jeunes – une expérience qui combine immersion sensible, rigueur documentaire et ouverture à la diversité des points de vue.

Ainsi, comprendre, questionner et transmettre ne seront pas seulement des missions affichées, mais des pratiques vécues, au cœur du parcours et des actions de Pū Mahara.

Le dossier scientifique annexé au PSCE rassemble les connaissances disponibles concernant les essais nucléaires menés par la France en Polynésie française, ainsi que leurs effets sur les territoires, les populations et les écosystèmes.

S'il mobilise des données issues des sciences expérimentales – physiques, médicales, géographiques – il s'attache avant tout à rendre compte des conséquences **humaines, sociales, sociétales** et **environnementales** de ces essais.

À ce titre, il croise des sources documentaires, des travaux académiques, des données institutionnelles, des témoignages et des observations issues du terrain. Il ne vise pas à produire un récit figé, mais à fournir un socle de référence, solide et ouvert, sur lequel les choix de programmation scientifique, culturelle et muséographique de Pū Mahara pourront s'appuyer.

Ce dossier a vocation à évoluer au fil des recherches, des contributions et des coopérations scientifiques. Il constitue un **instrument au service de la compréhension, de la reconnaissance et de la transmission**, en cohérence avec la vocation de Pū Mahara.

2.2.1 Connaître - Connaissances établies – état de l'art

L'un des fondements de la démarche du centre est de s'appuyer sur un socle rigoureux de connaissances établies. Face à la circulation de fausses informations, de récits simplifiés ou de controverses instrumentalisées, Pū Mahara doit garantir un **accès clair, critique et actualisé au meilleur de la recherche**.

Un dossier scientifique adossé au présent PSCE rassemble l'état de l'art des connaissances établies : données historiques, médicales, environnementales, géopolitiques, sociales.

L'équipe du centre, le programmiste, les scénographes, les médiateurs, les enseignants et l'ensemble des partenaires du projet sont invités à s'en saisir pour construire un discours exigeant, mais accessible, qui respecte la complexité des faits tout en les rendant compréhensibles pour le plus grand nombre.

2.2.2 Questionner

Connaître ne suffit pas. Il faut aussi **continuer à questionner**.

Pū Mahara ne prétend pas tout dire ni tout clore. Il s'inscrit dans une dynamique de savoirs en construction. Il accueillera les **zones d'incertitude**, les **questions en débat**, les **voix discordantes**, les **regards critiques**. Il favorisera la confrontation des sources, des disciplines, des récits.

Pū Mahara encouragera également les démarches de **médiation critique des savoirs**, **l'expérimentation de dispositifs interactifs**, **l'accueil de controverses**, la **co-construction de parcours de visite**, la **pluralité des regards**.

Il demeurera attaché à une dynamique de vulgarisation, de transmission, de pédagogie active, de mise en récit ou en forme sensible des connaissances scientifiques. Il soutiendra la **recherche en sciences humaines, sociales, médicales, environnementales et artistiques**, en lien avec les institutions locales, nationales et internationales. Une **politique scientifique** sera définie pour orienter les partenariats, les résidences, les publications et les actions de diffusion.

Une **veille scientifique** sera mise en place. Des partenariats avec les laboratoires de recherche, les universités et les sociétés savantes permettront d'actualiser les contenus et de soutenir de nouvelles recherches.

2.2.3 Transmettre

Transmettre, c'est passer le relais. C'est faire en sorte que les générations actuelles puissent **hériter d'un savoir vivant**, d'une conscience critique, d'un sens de la responsabilité. Pū Mahara s'adresse ainsi à tous les publics — élèves, étudiants, familles, enseignants, chercheurs, curieux — en leur proposant des outils adaptés à leurs attentes et à leurs âges.

2.2.3.1 *Politique éducative*

La **politique éducative** du centre s'articulera autour de trois objectifs majeurs :

- **Développer l'esprit critique** : aider les jeunes, et les moins jeunes, à distinguer les faits des interprétations, à comprendre les mécanismes de construction des savoirs, à interroger les représentations dominantes. Cela passe par des liens étroits avec l'**Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI)** et l'**Enseignement Moral et Civique (EMC)**, mais aussi par une pédagogie active, réflexive et transversale.
- **Transmettre des connaissances historiques, politiques, sanitaires, sociales et culturelles** sur les essais nucléaires, en lien avec les programmes scolaires, les disciplines et les enjeux contemporains.
- **Favoriser le questionnement sur les enjeux de mémoire et d'histoire**, en outillant les élèves pour penser par eux-mêmes, débattre, écouter, argumenter et ressentir.

En lien avec le programme pluridisciplinaire « Enseigner le fait nucléaire » porté par le ministère polynésien de l'éducation, une attention particulière sera accordée à la formation des enseignants, à l'accueil des groupes scolaires, à l'élaboration de parcours différenciés et de ressources pédagogiques adaptées.

Elle s'inscrira dans les cadres existants de l'Éducation (EMC, ÉMI, HGGSP...), mais proposera aussi des formats nouveaux : parcours plurilingues, ateliers de désintoxication de l'info, récits croisés, etc.

2.2.3.2 *Un centre de ressources documentaires*

Pŭ Mahara proposera un **espace de ressources documentaires** en accès libre, qui permettra aux chercheurs, étudiants, enseignants, journalistes, artistes et citoyens curieux de consulter un **fonds scientifique, littéraire, artistique et éducatif** sur le fait nucléaire dans le Pacifique.

Ce fonds comprendra des :

- ouvrages de référence,
- documents audiovisuels,
- archives,
- publications scientifiques,
- ressources pédagogiques.

Un portail numérique (le jumeau digital) permettra un accès à distance à une partie de ces ressources. Des partenariats avec les bibliothèques, les universités et les centres d'archives permettront d'alimenter et de faire vivre ce fonds.

Une politique d'**aide à l'édition** pourra être mise en place pour soutenir la publication d'ouvrages de recherche, de témoignages, de travaux de création ou de vulgarisation, notamment dans les langues polynésiennes.

2.3 **S'ouvrir**

Pŭ Mahara n'est pas un lieu clos. Il n'a pas vocation à se refermer sur un récit unique ni à confisquer la parole. Il se veut **ouvert sur le monde, sur les autres, sur les possibles**. Il s'inscrit dans une dynamique d'échange, de circulation des savoirs, des mémoires et des imaginaires. Il propose de croiser les approches, de multiplier les regards, d'encourager l'expression sous toutes ses formes, et de relier les enjeux nucléaires aux grands défis de notre temps.

S'ouvrir, c'est affirmer une volonté de **dialogue, de création et de connexion** avec la cité, les générations, les disciplines et les territoires. C'est faire vivre la mémoire dans le débat contemporain et dans l'avenir en construction.

Pū Mahara a vocation à dialoguer avec la société polynésienne dans toutes ses composantes, mais aussi avec les autres collectivités du Pacifique, les mondes scientifiques, éducatifs, artistiques et citoyens.

2.3.1 Partager, échanger, débattre

Pū Mahara proposera un **espace de discussion citoyenne**, de partage de savoirs, de controverse, de médiation participative et de confrontation respectueuse des idées. L'auditorium et les espaces modulables accueilleront :

- des **débats publics** avec des chercheurs, témoins, artistes ou responsables politiques ;
- des **rencontres associatives**, des **ateliers participatifs** ou des **forums citoyens** ; des **cafés des sciences**, des **ateliers de co-analyse**, des **restitutions publiques**.
- des **temps de paroles** dédiés aux jeunes, aux habitants des archipels, aux professionnels concernés.

L'objectif est d'irriguer la mémoire : réconcilier connaissance et expression, complexité et transmission. Chaque voix doit pouvoir trouver sa place, à condition de respecter les autres. Le débat n'est pas une guerre d'opinions, mais un outil de compréhension mutuelle.

L'auditorium modulable accueillera débats, projections, rencontres, performances.

2.3.2 Créer – politique culturelle

La création artistique est un levier puissant de transmission, de questionnement et de réparation. Depuis les débuts du CEP, les artistes ont témoigné, dénoncé, pleuré, rêvé, interprété ce qui ne pouvait être dit.

La création contemporaine est ainsi une voie essentielle d'appropriation et de transmission du fait nucléaire.

Pū Mahara rendra hommage à cette créativité et lui donnera un espace vivant d'expression contemporaine.

Pū Mahara développera une politique de résidences d'artistes, de commandes publiques, d'expositions temporaires, de performances, d'ateliers. Il soutiendra les expressions artistiques océaniques, les écritures engagées, les imaginaires critiques.

Sa **politique culturelle** se traduira par :

- l'intégration d'un **parcours d'histoire des arts** dans l'exposition permanente (peinture, photographie, littérature, musique, cinéma, etc.) ;
- l'organisation de **cycles d'expositions temporaires**, collectives ou monographiques, d'artistes contemporains polynésiens et internationaux ;
- l'accueil de **résidences d'artistes et d'auteurs**, pour nourrir la création de nouveaux récits, en lien avec les archives, les mémoires, les sciences ou le territoire ;
- des **partenariats avec les établissements scolaires**, les écoles d'art, les universités et les associations culturelles, pour favoriser la transmission par la création ;
- un **soutien actif à la production artistique**, à travers des appels à projets, aides à la création, publications ou productions.

Ici, **l'imaginaire est un outil de reconstruction**, et la culture, une voie d'émancipation et de réinvention.

2.3.3 S'ouvrir sur la Cité (au sens large)

Pū Mahara n'est pas un îlot. Il est profondément inscrit dans son environnement local, océanien et mondial. Son implantation à Papeete, dans une zone ouverte sur le parc Bougainville, à deux pas de la mer et du Mémorial du 2 juillet 1966 lui confère une vocation symbolique forte : **ancrer la mémoire dans le tissu urbain, et dialoguer avec la ville et les vivants.**

Pū Mahara doit entretenir un lien vivant avec la ville, les quartiers, les archipels, les écoles, les associations, les espaces culturels. Il développera des partenariats, des programmations partagées, des événements hors les murs, des projets participatifs.

Il sera également un point d'ancrage d'une réflexion plus large sur les mémoires du nucléaire dans le monde, en lien avec d'autres lieux de mémoire, d'autres sociétés marquées par l'atome.

Pū Mahara développera donc une **politique d'ouverture territoriale et internationale**, fondée sur :

- des **coopérations avec les acteurs culturels, scientifiques, éducatifs et mémoriels de Polynésie française**, des autres collectivités d'Outre-mer, de l'Hexagone et du Pacifique ;
- une attention portée à la **présence des langues autochtones** et à la traduction des contenus pour tous les publics ;
- des **liens avec les écoles, les quartiers, les espaces culturels et sociaux**, pour diffuser les contenus du centre au-delà de ses murs ;
- une **mobilité des expositions et des dispositifs numériques**, pour permettre à des publics éloignés d'accéder aux ressources de Pū Mahara ;
- des **partenariats avec des institutions internationales**, musées, universités, ONG ou réseaux mémoriels, afin de contribuer aux débats mondiaux sur le nucléaire, les droits humains et la mémoire.

« S'ouvrir sur la cité », c'est dire que ce centre est au service du peuple, de tous les peuples, et que sa mission dépasse les murs qui l'abritent. C'est faire du **fait nucléaire polynésien un enjeu universel** — parce qu'il touche à la dignité humaine, à l'environnement, à la vérité, à la démocratie, à la paix.

3 OPERATIONNEL, QUELS DISPOSITIFS ?

3.1 Positionnement scientifique, culturel et éducatif du centre – politique des publics

Concevoir les espaces et les parcours de Pū Mahara, centre d'interprétation des essais nucléaires dans le Pacifique, ne relève pas d'un simple exercice architectural ou muséographique. C'est un acte de mémoire, mais aussi un projet scientifique et éducatif destiné à transmettre, à comprendre et à éclairer. C'est un geste politique et poétique, un choix de civilisation.

Chaque seuil, chaque orientation, chaque respiration de l'espace doit permettre d'entrer dans une histoire dense, plurielle, parfois douloureuse — sans jamais enfermer, imposer ou figer.

Pū Mahara n'impose pas un point de vue ; il **propose un cheminement** : un récit fragmenté mais sensible, incarné, qui respecte les silences autant que les paroles. Il s'agit de **créer une expérience à la fois informative, émotive et transformatrice**, où le visiteur chemine librement, mais jamais seul.

La scénographie, les dispositifs, l'organisation des volumes et des circulations visent à **mettre en relation les mémoires, les territoires, les corps et les consciences**. Ils donnent forme à une politique des publics ambitieuse : inclusive, accessible, exigeante et profondément ancrée dans la réalité océanienne.

Ainsi, le parcours du centre est pensé comme **un archipel de récits**, un espace d'écoute, de questionnement et d'appropriation, où l'on vient non pour « consommer » un savoir, mais pour **entrer en résonance** avec une mémoire encore vive — et pour y puiser une force d'avenir.

3.1.1 Un centre d'interprétation

3.1.1.1 Définitions

Le fait nucléaire dans le Pacifique français ne saurait faire l'objet d'une simple exposition documentaire ou d'une présentation linéaire. Il implique des enjeux d'interprétation, de contextualisation et de réappropriation qui engagent autant l'histoire que la mémoire, la science que le vécu, la raison que l'émotion.

C'est pourquoi il importe de préciser ici ce que recouvre la notion de centre d'interprétation dans le cadre spécifique du projet Pū Mahara. Au-delà de la définition institutionnelle, il s'agit de souligner le lien étroit entre interprétation et appropriation : Pū Mahara invite chaque visiteur à entrer dans une démarche active, réflexive et critique. Il ne délivre pas un savoir figé, mais propose des outils pour comprendre, ressentir, relier, questionner. Il appelle une intelligence du passé, mais aussi une conscience du présent.

3.1.1.1.1 Un lieu de médiation

Le centre d'interprétation n'est ni un musée, ni un mémorial, ni une simple salle d'exposition. Il est un lieu de médiation des savoirs, un espace de transmission et d'appropriation. Son ambition est de proposer aux visiteurs une lecture contextualisée, partagée, problématisée et critique d'un objet complexe et controversé : les essais nucléaires français dans le Pacifique.

En ce sens, le centre d'interprétation Pū Mahara se présente comme un espace de lecture, d'appropriation et de transmission d'une histoire complexe, dont il éclaire les multiples dimensions — scientifiques, politiques, culturelles, sociales et humaines — à travers des dispositifs accessibles, sensibles et contextualisés. Il vise à établir des ponts entre les savoirs savants, les expériences vécues et les représentations collectives.

3.1.1.1.2 Un outil d'éducation citoyenne

Il contribue à former des citoyens éclairés, capables d'exercer leur esprit critique, de distinguer les faits des opinions, de croiser les points de vue, d'interroger les récits dominants et de se situer eux-mêmes dans l'histoire. En cela, il participe pleinement aux objectifs de l'École Publique (Charte de l'éducation de la Polynésie française), du développement de la citoyenneté et de la consolidation du vivre-ensemble.

Il s'agit non seulement d'expliquer ce que furent les essais nucléaires, mais aussi de permettre aux publics, et notamment aux plus jeunes, de se situer dans l'histoire, de comprendre les ressorts du pouvoir et les formes de mobilisation, de développer leur esprit critique face aux sources, aux récits et aux mémoires multiples. Pū Mahara inscrit pleinement sa mission dans les finalités de l'éducation à la citoyenneté et à la liberté de conscience.

3.1.1.1.3 Une scénographie d'interprétation

Il repose sur une scénographie dite d'interprétation, fondée sur la mise en relation de sources multiples et de points de vue contrastés. Elle vise à restituer la complexité d'un fait historique, à rendre compte de ses effets, à donner à voir ses représentations, à mettre en récit ses conséquences. Elle permet une lecture contextualisée, une immersion critique, une distance réflexive et une expérience sensible.

Cette scénographie s'appuiera sur des choix narratifs et esthétiques forts : dispositifs immersifs, voix multiples, matières naturelles, éclairages contrastés, objets porteurs de mémoire, archives parlantes.

Elle intégrera les différents registres de langage — factuel, sensible, poétique, symbolique — pour proposer aux visiteurs une expérience qui engage à la fois la pensée, la mémoire et l'émotion.

3.1.1.2 Application au cas des essais nucléaires français dans le Pacifique

3.1.1.2.1 Une histoire méconnue et controversée

Les essais nucléaires français dans le Pacifique (1962-1998) constituent un objet historique, politique, scientifique, environnemental, mémoriel et culturel majeur. Ils restent pourtant largement méconnus du grand public, peu présents dans les manuels scolaires, sources de controverses multiples dans l'espace public, objet de revendications, de silences, de traumatismes, de dénis et de résistances. Pū Mahara a pour mission de restituer cette histoire dans sa complexité et sa profondeur.

Pū Mahara contribuera à faire émerger cette histoire dans l'espace public, à en proposer une lecture plurielle, et à créer les conditions d'un débat informé et respectueux autour de ses interprétations. Il assumera sa fonction de révélateur d'un passé à la fois occulté et chargé, sans chercher à figer un récit unique.

3.1.1.2.2 Des sources multiples et des récits fragmentés

Cette histoire repose sur des sources multiples : archives publiques civiles et militaires, témoignages de travailleurs, récits des habitants, publications scientifiques, images, films, œuvres d'art, objets, symboles, chansons. Elle est marquée par l'incomplétude, les lacunes, la non-disponibilité de certains fonds, la conflictualité des récits, les effets du silence, du déni ou de la peur.

L'exposition permanente comme les ressources numériques s'attacheront à restituer cette pluralité en les articulant : récits autochtones, témoignages familiaux, archives publiques et privées, productions médiatiques, documents scientifiques, œuvres d'art seront mis en dialogue dans un souci d'équité mémorielle et de clarté interprétative.

3.1.1.2.3 La fonction interprétative du centre

Pū Mahara ne vise pas à imposer un récit officiel, mais à proposer des clés de lecture, à contextualiser les faits, à articuler les registres de discours, à croiser les points de vue, à restituer la complexité des situations, à rendre compte des controverses. Il se veut un lieu de médiation, de transmission, d'éducation, d'ouverture, d'interrogation, de construction du sens et de partage.

Il ne s'agira pas de reconstruire une vérité figée mais de mettre en partage des éléments de compréhension et de questionnement, dans une démarche où l'interprétation est pensée comme un processus continu, contextualisé et participatif. Pū Mahara assumera cette posture avec rigueur, éthique et transparence.

3.1.2 Un lieu de mémoire

3.1.2.1 Une mémoire multiple, vive et en tension

Pū Mahara prend acte de la pluralité des mémoires nucléaires en Polynésie française. Il reconnaît la coexistence de récits divergents, parfois contradictoires, porteurs de souffrances, de silences, de résistances, de doutes, de fiertés ou de blessures. Il assume cette diversité, il accueille cette tension, il rend possible leur expression.

Cette mémoire est aussi faite de silences, de récits empêchés, de blessures encore vives. Pū Mahara proposera des espaces d'écoute, de parole et de recueillement, adaptés aux besoins de chacun, et en particulier des anciens travailleurs du CEP, de leurs familles, des habitants des atolls, et des jeunes générations qui héritent de cette histoire.

3.1.2.2 Un espace de reconnaissance et de transmission

Pū Mahara se veut un lieu de reconnaissance symbolique des parcours individuels, des mémoires familiales, des engagements collectifs, des mobilisations citoyennes et des souffrances tues ou niées. Il se donne pour mission de transmettre ces mémoires, de les documenter, de les valoriser, de les faire dialoguer et de les inscrire dans le patrimoine commun.

Cette reconnaissance passe également par la mise en valeur des résistances, des luttes pour la vérité, des engagements citoyens, scientifiques et artistiques. En transmettant cette mémoire vivante, Pū Mahara encourage les visiteurs à devenir à leur tour les passeurs de récits, les gardiens des leçons du passé, et les acteurs d'une société éclairée.

3.1.2.3 Un lieu mémoriel sans sépulture ni monument

Pū Mahara se conçoit comme un lieu de mémoire sans noms gravés, sans sanctuaire. Il n'est pas un monument aux morts, ni un panthéon héroïque. Il est un espace vivant où la mémoire s'incarne dans le paysage, la parole, la marche, la symbolique végétale, l'ombre et la lumière.

Par ses jardins, ses espaces de silence, ses circulations douces, ses formes ouvertes, Pū Mahara invite à une autre manière d'honorer la mémoire de nos anciens en les inscrivant dans le souffle du monde, dans la présence du vivant, dans l'attention portée à la trace.

Cette mémoire sans monument revendique sa dimension océanienne et relationnelle. Elle parle d'îles, de lignées, d'absents que l'on évoque sans les fixer. Elle prend soin du passé sans l'assigner, elle laisse la place au chagrin, à la révolte, à la douceur, à la transmission.

3.1.3 Un espace culturel vivant

3.1.3.1 La création artistique comme vecteur de mémoire

La création artistique est un levier essentiel de la transmission mémorielle. Elle permet d'exprimer l'indicible, de représenter l'invisible, de donner forme à l'émotion, de sublimer la douleur, de transformer la mémoire en œuvre, le silence en parole, le cri en chant.

Cette création ne se limitera pas à une fonction illustrative : elle sera un mode d'expression autonome, critique, poétique ou cathartique, capable de dire l'indicible, de transfigurer le réel, d'ouvrir des horizons nouveaux. Pū Mahara favorisera des formats hybrides mêlant arts visuels, sonores, numériques, vivants, plastiques, avec une attention forte à la création océanienne contemporaine.

3.1.3.2 Une politique d'expositions et de résidences

Pū Mahara développera une politique d'expositions temporaires, en partenariat avec les institutions culturelles locales, nationales et internationales. Il accueillera des artistes en résidence, dans une logique de création partagée, de dialogue des disciplines, de circulation des œuvres et de participation des publics.

Les résidences donneront lieu à des restitutions publiques sous des formes variées (expositions, performances, publications, podcasts). Des bourses de création Nā Te Mahara pourront être mises en place pour soutenir des artistes travaillant sur la mémoire nucléaire dans le Pacifique. Ces créations irrigueront aussi le jumeau numérique, les ateliers pédagogiques et les réseaux partenaires.

3.1.3.3 Un lieu ouvert, connecté à la ville

Situé au cœur de Papeete, à la croisée du parc Bougainville, du Mémorial du 2 juillet 1966 et de la promenade du front de mer, Pū Mahara s'inscrit dans un environnement urbain riche de mémoire, de

vie sociale et de circulation. Il est pensé comme un espace culturel vivant, perméable, respirant, traversé par les passants autant que visité par les publics.

Des invitations régulières à entrer, à écouter, à découvrir ou à participer (ateliers, installations en extérieur, performances ouvertes) rythmeront la vie du lieu. Une attention particulière sera portée à la porosité entre l'intérieur et l'extérieur, le visible et l'invisible, l'intime et le collectif.

Même si les artistes en résidence devaient être accueillis dans un autre espace, pour des raisons logistiques, un atelier de création partagé ou une salle polyvalente de restitution sera intégré au centre afin de garantir une continuité entre recherche, création et diffusion. Des synergies seront recherchées avec la commune de Papeete, les établissements culturels proches, les commerces et les acteurs associatifs.

3.1.4 Un centre à vocation éducative

3.1.4.1 Une attention prioritaire aux jeunes générations

Pū Mahara accorde une attention centrale aux jeunes générations, non seulement comme publics prioritaires de ses actions éducatives, mais aussi comme porteurs de mémoire à venir. Il s'agit de leur transmettre une compréhension lucide de l'histoire nucléaire en Polynésie française, tout en les aidant à développer leur esprit critique, leur sensibilité civique et leur capacité d'engagement.

Cette démarche suppose de construire des outils adaptés à leurs âges, leurs langages, leurs représentations, mais aussi de reconnaître leur droit à une parole propre, à des émotions parfois contradictoires, et à une appropriation libre du passé. Pū Mahara vise à conjuguer mémoire, pédagogie, créativité et citoyenneté dans une approche spécifique dédiée à l'enfance et à la jeunesse.

3.1.4.2 Une médiation dédiée à tous les enfants

Au-delà des temps scolaires, Pū Mahara proposera une médiation dédiée à l'ensemble des publics d'enfants, notamment les enfants en famille, les jeunes visiteurs isolés ou accompagnés, les groupes des maisons de quartier ou des centres de loisirs. Cette médiation s'appuiera sur des supports adaptés, des espaces pensés pour eux, et des activités conduites par des médiateurs formés à la pédagogie de la mémoire.

Des parcours spécifiques ludiques, sensoriels, narratifs seront proposés, favorisant l'implication active des enfants. Des jeux, carnets de découverte, ateliers d'expression ou dispositifs numériques pourront accompagner les enfants dans leur visite, selon une logique d'autonomie progressive et d'intelligence sensible.

Les parcours, les séquences de visite, les audioguides comme les ateliers pédagogiques seront conçus de manière modulaire, avec des adaptations en fonction de l'âge, du niveau de langage, des intentions pédagogiques et du degré d'accompagnement. Une ingénierie pédagogique spécifique permettra d'assurer une cohérence d'ensemble tout en offrant des possibilités de personnalisation des contenus.

3.1.4.3 Une offre adaptée aux publics scolaires

Pū Mahara développera des dispositifs éducatifs adaptés aux différents niveaux scolaires, en lien avec les enseignants, les conseillers pédagogiques et les référents mémoire. Il proposera des parcours thématiques, des visites accompagnées, des ateliers de pratique, des supports pédagogiques et des outils numériques.

Des outils numériques seront développés pour permettre l'exploration à distance : visites virtuelles, cartes interactives, frises dynamiques, jeux pédagogiques (jumeau digital). Des séquences éducatives co-construites avec les enseignants permettront d'inscrire la visite dans les progressions disciplinaires et transversales.

3.1.4.4 Une articulation avec les programmes scolaires

Le contenu scientifique et culturel du centre s'inscrira dans le cadre de la politique publique portée par le ministère de l'Éducation de Polynésie française et ses partenaires. Il sera articulé aux programmes d'enseignement, notamment en histoire-géographie, sciences, enseignement moral et civique, arts plastiques et littérature.

Des fiches pédagogiques multilingues (français, tahitien, pa'umotu) accompagneront les enseignants, et des formations spécifiques pourront être proposées en lien avec le groupe de travail *Enseigner le fait nucléaire*. Un partenariat avec l'Université de la Polynésie française permettra de développer des modules pour les futurs enseignants.

3.1.4.5 Une approche sensible et participative

Pū Mahara privilégiera une approche sensible, interactive et participative à destination des jeunes publics. Il mobilisera des dispositifs narratifs, immersifs, sensoriels, numériques ou artistiques pour favoriser l'appropriation des contenus et stimuler la réflexion personnelle.

3.1.4.6 Une pédagogie du questionnement

L'objectif n'est pas d'imposer une vérité, mais de susciter des interrogations, de développer le discernement, de favoriser l'expression, le débat et la prise de distance critique. Pū Mahara s'appuiera sur une pédagogie active, appuyée sur des supports variés, favorisant la coopération et la pluralité des points de vue.

3.2 Espaces

3.2.1 Principes généraux d'interprétation muséographique

3.2.1.1 Entrer dans un lieu de mémoire polynésien

Entrer dans Pū Mahara, ce n'est pas franchir le seuil d'un musée classique. C'est traverser un espace liminaire, un *vā*, un entre-deux : entre le visible et l'invisible, entre les générations, entre les mémoires individuelles et les récits collectifs. L'architecture et la scénographie ne cherchent pas à imiter les formes vernaculaires, mais à traduire des principes : celui de la traversée, de la circularité, de l'écoute du monde.

Le visiteur est accueilli non par un décor, mais par une atmosphère. Le silence, la lumière filtrée, la sensation du vent, la présence discrète de matériaux naturels évoquent un rapport au temps long et à la terre. L'espace d'entrée invite à un ralentissement, à une disposition intérieure : il prépare à entendre, à ressentir, à questionner.

3.2.1.2 Une narration ancrée dans les usages culturels sans imitation

Le parcours proposé repose sur une logique de récit. Ce n'est pas une succession de vitrines ou de panneaux explicatifs : c'est une mise en récit progressive de ce que furent, pour les sociétés polynésiennes, les décennies de présence nucléaire. Cette narration ne se veut ni didactique, ni spectaculaire : elle est avant tout une invitation à relier.

Les marqueurs culturels sont présents, mais jamais instrumentalisés. Il ne s'agit pas de reproduire un *fare* ou un *marae*, mais d'en convoquer les fonctions symboliques : la protection, la parole, la mémoire. L'usage de certains matériaux, le rythme des espaces, la relation entre intérieur et extérieur, ou encore l'attention portée à la verticalité du ciel et à l'horizontalité du sol, renvoient à des savoirs architecturaux polynésiens réinterprétés de manière contemporaine.

3.2.1.3 *Un parcours initiatique : le souffle, les seuils, les récits*

L'expérience muséographique repose sur une série de seuils. Chaque seuil correspond à un déplacement — géographique, historique, émotionnel. Sans éluder la puissance dévastatrice d'une explosion nucléaire, ces seuils marquent la progression du visiteur à travers un récit structuré, non linéaire, mais rythmé : l'avant, le pendant, l'après ; le secret, l'évidence, le débat ; la science, la mémoire, la création.

Le souffle est l'un des fils conducteurs de ce parcours. Il est évoqué par le mouvement de l'air, par le son, par la voix. Il est ce qui relie les vivants aux absents, les anciens aux jeunes. À certains moments, le visiteur est invité à écouter des voix, à entendre des récits, à entrer dans une temporalité lente, attentive, presque cérémonielle.

3.2.1.4 *Un ancrage sensible et contemporain dans le monde mā'ohi*

Pū Mahara ne cherche pas à figer une identité polynésienne : il donne à voir et à ressentir la manière dont les sociétés océaniques, aujourd'hui encore, pensent, vivent et transmettent leur mémoire. Loin des représentations figées, l'espace s'inspire de la création contemporaine, de l'oralité vivante, du rapport au monde qui structure encore la pensée insulaire.

Pū Mahara accueille cette complexité sans la simplifier : la douleur, la fierté, la colère, la dignité. Les formes sensibles de la mémoire — image, parole, matière, rythme — y sont autant de moyens d'interpréter sans imposer un seul récit. Ce lieu donne à chacun la possibilité d'entrer dans une démarche d'écoute active, de réflexion critique et de réappropriation culturelle.

3.2.2 Des espaces scénographiques et paysagers

3.2.2.1 *Le jardin*

Un espace de transition

Le jardin du centre Pū Mahara ne constitue pas un simple aménagement paysager : il est pensé comme une interface entre la ville et le lieu de mémoire. Espace de respiration entre le tumulte urbain et l'intensité du parcours muséographique, il permet au visiteur d'effectuer un déplacement intérieur, d'entrer dans une autre temporalité.

Le jardin joue le rôle d'un sas : il prépare. Par la douceur de ses lignes, l'équilibre de ses matières, l'ouverture du ciel, le chant des oiseaux ou le mouvement du vent dans les feuillages, il offre un temps pour se rendre disponible. Il invite à ralentir, à se délester du dehors, à se recentrer.

Un *tahua*

Ce jardin est aussi un *tahua*, un espace cérémoniel. Il ne s'agit pas d'en reproduire la forme traditionnelle, mais d'en activer la fonction symbolique. Le *tahua* est le lieu où l'on se rassemble, où la parole circule, où l'on se prépare à écouter et à transmettre.

Ainsi, le jardin intègre des éléments propices à l'oralité, au rassemblement ou à la méditation partagée. Il peut accueillir de petits groupes, des cérémonies laïques, des moments de parole ou de silence collectif. C'est un espace habité, mais jamais saturé ; un vide plein de potentiel.

Un espace de recueillement

Le jardin constitue également un espace de mémoire. Sans nom gravé, sans monument vertical, il accueille l'émotion, l'intimité, le recueillement. Il n'impose aucun rituel, mais autorise bien des gestes — une pensée, une larme, un moment de pause, un souffle long.

Les plantes y jouent un rôle essentiel, non pas comme illustration d'un décor « polynésien », mais comme mémoire vivante. Certaines espèces peuvent faire écho aux îles de l'archipel, aux lieux d'essais,

aux mémoires familiales. Le vivant y est respecté comme une présence, un témoin silencieux, un lien entre les générations.

Un seuil

Enfin, le jardin agit comme un seuil. Il ne sépare pas : il relie. Il matérialise un passage symbolique entre le monde extérieur et un espace de mémoire. Ce seuil n'est ni monumental ni codé, mais perceptible. C'est un glissement dans l'atmosphère, un changement d'orientation intérieure.

En traversant ce seuil, le visiteur n'est pas invité à consommer un contenu muséal, mais à entrer dans une relation — avec des récits, des absents, une histoire à la fois collective et intime. Ce seuil engage une disposition éthique : celle d'écouter, de recevoir, de se questionner.

3.2.2.2 Accueil

L'espace d'accueil de Pū Mahara est conçu comme un lieu d'orientation, de rencontre et d'hospitalité. Il ne s'agit pas d'un comptoir impersonnel, mais d'un espace où l'on entre en relation. Dans la continuité du jardin, il offre un premier contact humain, spatial et symbolique.

L'accueil matérialise la valeur fondamentale de l'hospitalité polynésienne : non pas accueillir pour contrôler, mais pour **accompagner**. On y reçoit, on y oriente, on y explique — avec attention, avec respect. L'équipe d'accueil joue ici un rôle déterminant : elle est le premier visage du centre, le premier relais du lien.

Les choix d'aménagement sont sobres et chaleureux. L'architecture privilégie les circulations douces, les points de repère lisibles, les transitions fluides vers les autres espaces. Des assises confortables, des informations accessibles, des dispositifs multilingues et inclusifs participent à créer un sentiment de confiance et de disponibilité.

L'accueil est également un **point d'ancrage** pour les visiteurs : c'est là qu'ils peuvent poser des questions, exprimer une émotion, se réorienter dans leur parcours, ou encore revenir après une visite pour prolonger l'expérience. Il s'agit donc d'un **lieu-pivot**, à la fois entrée et possible retour.

3.2.2.3 Un espace d'exposition permanente

L'espace d'exposition permanente constitue le cœur narratif du centre Pū Mahara. Il ne s'agit pas de présenter une version figée ou linéaire de l'histoire nucléaire dans le Pacifique, mais de construire un **récit polyphonique**, immersif et évolutif. Ce récit met en tension les faits, les mémoires, les silences et les débats qui traversent encore les sociétés polynésiennes aujourd'hui.

La scénographie s'organise autour de **parcours, séquences et/ou modules thématiques** qui permettent une circulation libre, mais structurée : les mémoires autochtones, les choix géopolitiques, les contraintes techniques, les réalités sociétales, les mutations des territoires, la radioactivité, les expressions et les attentes individuelles, collectives et citoyennes.

L'approche privilégie une **pluralité de sources** : documents d'archives, témoignages oraux, photographies, extraits sonores, créations contemporaines, objets de la vie quotidienne. Ces éléments ne sont pas juxtaposés : ils dialoguent. Chaque séquence du parcours cherche à **activer une mémoire**, à **susciter une question**, à **mobiliser une émotion**.

Le visiteur est invité à s'orienter à son rythme, à choisir des points d'approfondissement, à croiser les regards. Loin de tout sensationnalisme, l'exposition met en œuvre une **pédagogie de la nuance et de la complexité**, tout en donnant une place centrale à l'expérience humaine.

Une attention particulière est portée à l'équilibre entre **pédagogie, émotion et engagement** : chaque dispositif est pensé pour que le visiteur devienne acteur de sa propre lecture. Pū Mahara ne dit pas « ce qu'il faut penser » : il offre un espace où chacun peut **comprendre, ressentir, s'interroger et transmettre**.

3.2.2.4 Des espaces d'expositions temporaires

Les espaces d'expositions temporaires du Pū Mahara permettent de faire vivre une mémoire en mouvement. Ils offrent une respiration dans le parcours permanent et ouvrent le lieu à des thématiques élargies, à des dialogues contemporains, à des points de vue émergents.

Ces expositions pourront explorer des sujets transversaux liés au nucléaire et à ses héritages. Elles pourront aussi élargir la focale à d'autres contextes d'essais nucléaires dans la région et dans le monde, favorisant ainsi une mise en perspective géopolitique et mémorielle.

Pū Mahara veillera à **co-construire certains projets** avec des chercheurs, des artistes, des collectifs citoyens ou des établissements scolaires. Les expositions temporaires seront conçues comme des **laboratoires d'interprétation**, où les récits peuvent s'inventer, se discuter, se transformer. Elles offriront une ouverture sur l'actualité des débats, mais aussi sur l'imaginaire et les formes sensibles.

Ces espaces permettront enfin de **proposer au visiteur régulier** de nouvelles entrées dans le sujet, en renouvelant les récits, et en interpellant la société polynésienne sur ce que signifie aujourd'hui **ces héritages dans un monde en mutation**.

3.2.2.5 Le jumeau numérique

Le Pū Mahara digital est conçu comme le jumeau numérique du centre de mémoire. Il n'est pas une réplique technique en temps réel du bâtiment, mais une porte d'accès complémentaire, ouverte à tous, notamment aux publics éloignés ou empêchés. Restituant l'esprit, la progression et la richesse narrative des parcours in situ, il offre une expérience culturelle interactive articulée autour des mémoires, des parcours thématiques, du fonds documentaire et d'espaces de dialogue. Fidèle au récit muséographique et étroitement synchronisé avec la programmation physique, il répond aux mêmes exigences de rigueur scientifique, de protection des données et de qualité éditoriale que Pū Mahara.

Le texte complet relatif au jumeau numérique est disponible en annexe.

3.2.3 Des espaces de transmission et de création

3.2.3.1 La salle pédagogique

La salle pédagogique constitue un espace-clé de l'ancrage éducatif du Pū Mahara. Elle prolonge le parcours muséographique par des temps d'appropriation, d'échange et de création, adaptés à la diversité des publics — scolaires, associatifs, familiaux ou intergénérationnels.

Il ne s'agit pas d'une salle de classe classique, mais d'un **espace modulable, vivant, interactif**, conçu pour accueillir des ateliers, des débats, des médiations, des expérimentations. Son aménagement flexible permet d'adapter les formats aux âges, aux groupes, aux thématiques abordées.

La salle pédagogique est conçue comme un **lieu de circulation de la parole**, où l'on peut reformuler ce que l'on a vu, poser des questions, construire une pensée critique, imaginer des formes de transmission. C'est aussi un lieu de **création** : des ateliers d'écriture, de dessin, de théâtre ou de vidéo pourront y être organisés, notamment en lien avec des artistes en résidence ou des témoins.

Un soin particulier sera apporté à la médiation : outils adaptés aux différents niveaux scolaires, dispositifs inclusifs pour les jeunes porteurs de handicap, supports en langues polynésiennes, documentation audiovisuelle accessible. L'objectif est de faire de ce lieu un **laboratoire de mémoire active**, où les jeunes générations puissent s'approprier leur histoire pour mieux comprendre leur présent.

3.2.3.2 *L'auditorium modulable (spectacles, conférences et débats)*

L'auditorium du Pū Mahara est pensé comme un **espace de parole publique, de création partagée et de débat citoyen**. Modulable, il pourra accueillir aussi bien des conférences que des projections, des spectacles vivants, des rencontres littéraires, des témoignages ou des événements de médiation scientifique et culturelle.

Cet espace prolonge la vocation du centre à **faire dialoguer les mémoires, les savoirs et les sensibilités**. Il ne s'agit pas simplement de « programmer » des événements, mais de **donner corps à des moments collectifs**, de rendre visible et audible la complexité des enjeux liés aux essais nucléaires, à leurs conséquences et à leur héritage dans la société contemporaine.

L'auditorium sera doté d'une **scène adaptable, d'un système de captation audio-visuelle, d'un équipement accessible** (traduction simultanée, audiodescription, boucle magnétique, etc.) permettant d'accueillir une grande diversité de publics et d'intervenants.

Il accueillera des institutions partenaires (éducation, culture, recherche), des artistes, des porteurs de mémoire, des responsables politiques, des juristes, des penseurs, mais aussi des **voix moins audibles** : jeunes, habitants des archipels, victimes anonymes, créateurs alternatifs. Pū Mahara veillera à ce que ce lieu reste **un espace libre de confrontation respectueuse, d'écoute et d'invention collective**.

3.2.3.3 *La bibliothèque/médiathèque*

La bibliothèque du Pū Mahara est pensée comme un **espace-ressource, un lieu de connaissance et d'émancipation**, à la croisée de la mémoire, de l'histoire, de la culture scientifique et de la création littéraire. Elle complète le parcours d'interprétation en offrant au visiteur, au chercheur, à l'élève ou au simple curieux un lieu d'approfondissement, de réflexion libre et de transmission.

Accessible indépendamment du reste du centre, la bibliothèque est un **lieu ouvert** sur la ville, en lien avec les établissements scolaires, les universités, les associations, les familles. On y trouve des ouvrages sur le nucléaire, l'histoire de la Polynésie, la géopolitique, la santé publique, les luttes sociales, les savoirs autochtones, mais aussi la littérature du Pacifique, les sciences humaines, les récits de vie, les bandes dessinées, les livres pour enfants...

Un espace spécifique sera réservé à la **documentation sonore, audiovisuelle et numérique** : enregistrements de témoignages, archives radiophoniques, films documentaires, captations d'événements du centre. La bibliothèque deviendra ainsi un **lieu de collecte et de mémoire vivante**, en lien avec le studio de captation et les activités de médiation.

Des postes de consultation numérique, des outils d'aide à la recherche, des ressources en langues polynésiennes et en français, ainsi qu'une programmation régulière (lectures publiques, ateliers, clubs de lecture) feront de la bibliothèque un **véritable lieu de vie intellectuelle et citoyenne**, accessible à tous.

3.2.3.4 *Un studio de captation*

Le studio de captation constitue un **espace de production et de mémoire active**. Il permet d'enregistrer des témoignages, des récits, des entretiens, des créations sonores ou audiovisuelles, en lien avec les activités du centre, les événements programmés, les recherches en cours ou les initiatives citoyennes.

Pensé comme un **outil professionnel intégré**, il permettra de documenter les voix, les visages, les gestes — tout ce qui fait la richesse humaine du processus mémoriel. Le studio pourra aussi accueillir des ateliers d'éducation aux médias, de réalisation sonore ou d'expression radiophonique, notamment avec des jeunes ou des publics éloignés de l'offre culturelle.

Il constitue en cela un **lieu stratégique pour la conservation et la valorisation des mémoires orales**, en lien étroit avec la bibliothèque et les dispositifs de médiation. Certaines productions pourront être diffusées dans l'exposition permanente, lors d'événements, ou via les supports numériques du centre.

Ce studio est enfin **un outil d’ancrage dans le présent et dans le territoire** : il accueillera régulièrement des projets co-construits avec des radios locales, des artistes sonores, des chercheurs, des journalistes ou des passeurs de mémoire issus des archipels.

3.2.3.5 *Résidence et création*

Pū Mahara a vocation à être un lieu vivant où la mémoire dialogue avec la création contemporaine. La mise en place d’un programme de résidences d’artistes constitue un levier essentiel pour nourrir ce dialogue et inscrire durablement la création dans le projet du centre.

Ces résidences accueilleront chaque année des artistes dont la démarche s’inscrit en résonance avec les valeurs et les thématiques portées par Pū Mahara : mémoire des essais nucléaires dans le Pacifique, transmission intergénérationnelle, justice, résilience, dialogue interculturel, enjeux environnementaux... La sélection des résidents sera attentive à la capacité des candidats à inscrire leur travail dans le cadre scientifique, culturel et éducatif du centre, et à contribuer, par leur regard et leur pratique, à l’enrichissement de sa programmation et de ses collections.

Les disciplines concernées pourront être variées — arts visuels, écriture, arts vivants, arts numériques, cinéma — dès lors que la proposition artistique témoigne d’un engagement authentique dans le projet. Les artistes pourront être accueillis dans un lieu d’hébergement adapté en ville, distinct du site principal, et bénéficier d’un atelier de création qui pourra être itinérant et situé à proximité immédiate du centre, favorisant ainsi les échanges avec les publics et les acteurs locaux.

Le programme de résidences sera conçu comme un espace de recherche, d’expérimentation et de partage. Les artistes bénéficieront d’un accompagnement scientifique et documentaire, de temps de rencontre avec différents publics, et de la possibilité de présenter leur travail dans les espaces du centre ou hors les murs, notamment dans les archipels éloignés.

À travers ce dispositif, Pū Mahara affirmera sa vocation de plateforme de création engagée, ouverte sur le monde mais profondément ancrée dans la réalité polynésienne et océanienne. Les œuvres et projets issus des résidences viendront renouveler les regards sur l’histoire, nourrir le dialogue entre mémoire et création, et inscrire Pū Mahara dans un réseau international de lieux de mémoire et d’innovation artistique.

3.2.4 *Des espaces fonctionnels en cohérence avec l’esprit du lieu*

3.2.4.1 *La cafétéria « Fare Kai »*

La cafétéria « Fare Kai » du centre Pū Mahara n’est pas un simple lieu de restauration : elle prolonge l’expérience du lieu dans une **dimension de convivialité, de répit et de partage**. Le nom même de *Fare Kai* — la « maison de la nourriture » — exprime une hospitalité ouverte, attentive aux liens entre mémoire, culture et quotidien.

Située en articulation avec le jardin et les espaces de circulation, la cafétéria constitue une **pause dans le parcours** du visiteur. On y vient pour se retrouver, échanger, laisser reposer l’émotion, reprendre son souffle. Mais on y vient aussi pour goûter : des produits locaux, des recettes inspirées de la diversité culinaire des archipels, des créations contemporaines issues de la culture alimentaire polynésienne.

L’espace est pensé comme **un lieu poreux**, en dialogue avec la ville et le parc Bougainville voisin : il peut accueillir des visiteurs sans qu’ils aient obligatoirement effectué la visite du centre. Il peut également servir de cadre informel pour des événements en lien avec l’auditorium ou la bibliothèque : lancement de livre, rencontre avec un artiste, discussion spontanée autour d’un café ou d’un plat partagé.

Enfin, *Fare Kai* sera un **espace d’insertion et de valorisation** : des partenariats avec des structures locales d’insertion, des jeunes en formation ou des cuisiniers polynésiens permettront de faire vivre cet espace comme un prolongement vivant, accessible, incarné, du projet de mémoire.

3.2.4.2 *La boutique*

La boutique du centre Pū Mahara n'est pas un simple point de vente : elle est conçue comme **un espace de prolongement symbolique** du parcours mémoriel et culturel. On y trouve des objets choisis avec exigence : ouvrages spécialisés, créations d'artistes locaux, éditions jeunesse, reproductions, artisanat contemporain, supports pédagogiques, cartes postales, etc.

Loin d'une logique marchande banalisée, la boutique vise à valoriser **les mémoires, les savoirs et les gestes créateurs polynésiens**. Elle offre la possibilité d'emporter avec soi un fragment de l'expérience vécue dans Pū Mahara — pour la poursuivre, la partager, la transmettre.

Une attention particulière sera portée à **l'éthique des productions proposées** : circuits courts, écoresponsabilité, rémunération juste des créateurs, édition locale ou régionale. Certains objets pourront être issus des ateliers de médiation du centre, ou réalisés en partenariat avec des structures éducatives, artistiques ou sociales.

La boutique est également un **lieu de conseil et de dialogue** : les personnels formés pourront orienter les visiteurs selon leurs centres d'intérêt, les âges, les parcours pédagogiques ou les sensibilités.

3.2.4.3 *Réserve scientifique et stockage logistique*

La réserve scientifique de Pū Mahara sera un espace stratégique, garant de la conservation pérenne des collections et ressources documentaires du centre. Conçue selon les normes professionnelles de conservation préventive, elle intégrera un contrôle précis de la température et de l'hygrométrie, des dispositifs de protection contre les nuisibles et les risques environnementaux, ainsi qu'un système de sécurité renforcé.

Elle accueillera aussi bien des œuvres et objets que des archives, documents audiovisuels et dépôts temporaires liés à des expositions ou projets de recherche. Dans un contexte insulaire et océanien où les conditions climatiques imposent des exigences spécifiques, sa conception devra associer performance technique et durabilité, tout en facilitant le travail des équipes scientifiques et la circulation contrôlée des pièces.

Le même espace accueillera également les stocks logistiques nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Cet espace comprendra trois modules distincts :

- un module dédié à la réserve et aux archives, garantissant des conditions optimales de conservation et de consultation, en lien avec les missions scientifiques et mémorielles du centre ;
- un module affecté aux consommables et stocks administratifs et de boutique (papeterie, librairie), permettant de gérer efficacement l'approvisionnement lié à la gestion courante et à l'activité commerciale du site ;
- un module dédié aux consommables et stocks sanitaires et d'entretien, pour assurer la maintenance et le bon fonctionnement quotidien des espaces ouverts au public et aux équipes.

La répartition de ces zones répondra à des critères de sécurité, d'accessibilité interne pour les équipes et de rationalisation des flux logistiques, afin d'optimiser la gestion globale du site.

3.2.4.4 *Administration*

Les espaces administratifs rassembleront les bureaux de l'équipe permanente et les zones de travail collaboratif, permettant la gestion quotidienne du centre, le suivi des projets et l'accueil des partenaires.

Ils seront pensés comme un lieu de coordination fluide entre les différentes missions — conservation, médiation, documentation, communication, partenariats — et offriront des conditions de travail confortables, adaptées au climat polynésien et aux usages numériques actuels.

Un espace de stockage administratif, en lien avec la réserve, permettra de centraliser les consommables, les archives administratives et le matériel nécessaire au fonctionnement quotidien.

Des bureaux polyvalents accueilleront ponctuellement des intervenants extérieurs, des chercheurs ou des artistes en résidence, favorisant ainsi l'intégration des partenaires dans la vie du centre et renforçant les passerelles entre les différentes activités.

3.2.4.5 *Locaux communs*

Les locaux communs comprendront l'ensemble des espaces partagés destinés à la fois aux équipes internes, aux collaborateurs ponctuels et aux visiteurs du centre.

Ils incluront :

- une salle de convivialité et une cuisine équipée pour les personnels, chercheurs, artistes et bénévoles ;
- des espaces de détente favorisant les échanges informels et la cohésion ;
- des sanitaires distincts pour le personnel et pour le public, accessibles aux personnes à mobilité réduite et conçus pour un entretien facilité ;
- un espace d'infirmerie permettant de prodiguer les premiers soins, tant pour les équipes que pour les visiteurs ;
- des zones de rangement pour le matériel lié à ces espaces (vaisselle, produits d'entretien, matériel de secours), assurant une gestion pratique et ordonnée.

Leur aménagement visera à concilier fonctionnalité, confort, sobriété énergétique et accessibilité universelle, tout en renforçant la qualité de l'accueil et l'hospitalité, valeurs fondatrices de Pū Mahara . Ces espaces contribueront à faire du centre un lieu où chacun, qu'il soit professionnel ou visiteur, se sent reconnu et bienvenu.

3.2.4.6 *Autres (accès aux lieux)*

L'accessibilité constitue un principe fondamental de Pū Mahara. L'ensemble des cheminements, extérieurs comme intérieurs, sera conçu pour être clair, sécurisé et inclusif, permettant à tous — y compris aux personnes en situation de handicap — d'accéder aisément aux différents espaces.

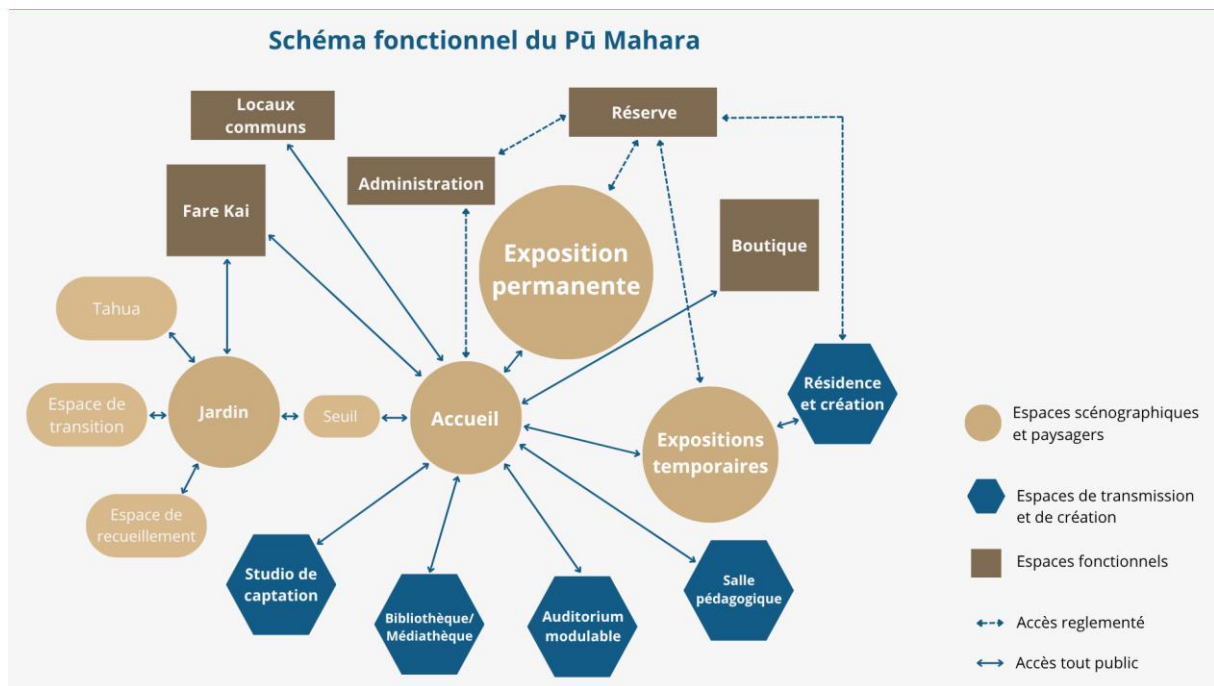
La signalétique, multilingue (français, tahitien, anglais), assurera une orientation fluide dès l'arrivée sur le site.

Pū Mahara sera connecté à la ville par un maillage de transports en commun, de stationnements adaptés, de zones de dépose-minute et d'accès facilités pour les véhicules de service, de livraison et de secours.

Dans la mesure du possible, une liaison douce (piétonne ou cyclable) reliera le site principal aux espaces annexes, aux ateliers itinérants ou aux structures partenaires. Des espaces spécifiques seront prévus pour le déchargement et le transfert sécurisé des œuvres, archives ou matériels techniques, afin de préserver à la fois la sécurité et la fluidité logistique.

3.2.5 *Cohérence des liaisons organiques*

Le diagramme ci-dessous propose une forme d'articulation des différentes zones précédemment listées. Il ne constitue pas un plan ayant vocation à être décliné tel quel, mais une proposition destinée à visualiser la disposition potentielle des espaces du centre Pū Mahara.



3.3 Le parcours et ses variantes

3.3.1 Des scénarii possibles

3.3.1.1 Scénario 1 : Le récit chronologique polyphonique

Un parcours structuré en grandes périodes, mais chaque module mêle archives, témoignages, récits de vie, données scientifiques, créations artistiques. Il s'agit ici de poser des jalons historiques tout en maintenant l'ancrage humain.

Séquençement :

1. **Avant les essais : une histoire du lieu et du peuple**
→ Polynésie d'avant 1962, souverainetés, cosmologies, liens terre-mer.
2. **Choix de la Polynésie française : le fait colonial, une décision imposée sous semblant de consultation**
→ Géopolitique post-coloniale, décisions françaises, absence de concertation locale.
3. **1962–1998 : trois décennies de CEP**
→ Séquences par grandes périodes (installation, essais atmosphériques, puis souterrains, démantèlement), typologie des essais, lieux, technologies utilisées.
4. **Travailleurs, familles, exilés, silence : les vies bouleversées**
→ Portraits, témoignages, trajectoires de vie, effets sur les territoires, les communautés et les corps.
5. **Résistances et adaptations contraintes, dénonciations et négociations, silences et dénis**
→ (Mobilisations locales, presse, artistes, ONG, engagements citoyens)
6. **Conséquences multiples et mémoires blessées**
→ (Témoignages, études scientifiques, données récentes, ...)
7. **Reconnaissance, justice, transmission**
→ (Un long processus, reconnaissance partielle, passions tristes, enjeux contemporains)
8. **Et maintenant ?**
→ (Espaces d'écoute, débats ouverts, création contemporaine, imaginaire post-CEP).

3.3.1.2 Scénario 2 : Le récit en archipel

Une logique non linéaire, inspirée de la géographie polynésienne. Chaque “île” est un module thématique autonome, mais relié aux autres par des passerelles sensibles.

Modules (ordre libre) :

- **Île des décisions** : centre du pouvoir, cartes, archives officielles, lieux de commandement.
- **Ile des bouleversements** : sociaux, économiques, culturels.
- **Île des corps** : travailleurs, souffrances, santé, soins.
- **Île des terres** : atolls, environnement, pollution, paysages transformés.
- **Île du silence** : censure, peur, secret, déni.
- **Île de la mémoire** : transmission orale, famille, rites.
- **Île des luttes** : résistance, culture, protestation.
- **Île des récits** : artistes, conteurs, cinéastes, poètes.
- **Île des futurs** : reconstruction, justice, estime de soi, espérance.

Chaque île peut être visitée selon son propre rythme. Le récit se tisse dans le cheminement.

3.3.1.3 Scénario 3 : Le parcours sensoriel et existentiel

Une structure fondée sur les émotions et les questions humaines fondamentales, pour créer une **expérience immersive** et réflexive.

Étapes du parcours :

1. **Société d'autosubsistance / Société tertiarisée, fonctionnarisée, centralisée**
→ (Défiguration, urbanisme brutal et anarchique, rupture des solidarités, bouleversement des économies insulaires, ...)
2. **Stupeur / Déni**
→ (Travaux titanesques, embauches massives, basculement socio-économique, témoignages bruts, ...)
3. **Pensée binaire / Pensée complexe**
→ (Voix croisées, données scientifiques, positions contradictoires...)
4. **Injustice / Impuissance**
→ (Discours ambigus et silences de l'Etat, surveillance, ostracisation, division, retours forcés, ...)
5. **Colère / Oppositions**
→ (Luttes, figures de courage, appels au monde)
6. **Transmission / Reconnaissance**
→ (mémoire orale, démarches artistiques, médiation scolaire, ...)
7. **Responsabilité / Espérance**
→ (Questions ouvertes : que fait-on de ce que l'on sait ? Dialogue intergénérationnel. La parole retrouvée, ...)

3.3.2 Le parcours scénographique

Le parcours scénographique du Pū Mahara est conçu comme une expérience sensible et évolutive, rythmée par des seuils symboliques, des respirations, des récits multiples. Il ne suit pas une ligne droite mais épouse une **forme en archipel**, reflétant à la fois la géographie polynésienne et la complexité mémorielle du sujet.

Le visiteur chemine entre différents espaces narratifs, thématiques, poétiques ou documentaires, qui se répondent sans s'enchaîner mécaniquement. Cette scénographie favorise une **navigation libre mais structurée**, laissant place à l'émotion, à la réflexion et à l'appropriation progressive du propos.

Le parcours débute à l'extérieur, dès le **jardin**, véritable trait d'union et sas d'entrée dans la mémoire. Il se poursuit par l'accueil et les espaces d'introduction, où sont posées les grandes questions du centre : Pourquoi se souvenir ? De quoi témoignons-nous ? Qui parle, et pour qui ?

L'exposition permanente est ensuite organisée en **séquences non linéaires**, que le visiteur peut aborder selon plusieurs entrées : chronologique, thématique, géographique ou symbolique. Des récits de vie, des archives, des œuvres d'art et des dispositifs audiovisuels tissent un parcours où la diversité des voix est centrale.

Certains espaces sont conçus pour **accueillir le silence, l'écoute, le doute** : des alcôves, des bancs, des installations immersives ou sonores permettent de ralentir, de s'arrêter, de ressentir.

Le parcours ne s'achève pas sur une conclusion, mais sur une **ouverture** : l'auditorium, la bibliothèque, la cafétéria, les espaces de création et de débat sont intégrés dans la continuité du cheminement. L'expérience du visiteur ne se termine pas à la dernière vitrine, mais se prolonge dans le dialogue, dans la ville, dans la vie.

Cette scénographie répond à une triple exigence : **respect de la mémoire, exigence documentaire, activation de la pensée critique**. Elle offre à chacun, selon ses repères, son rythme et sa sensibilité, une façon d'entrer dans le récit, d'y circuler et, peut-être, d'en sortir transformé.

3.3.3 Les parcours fonctionnels

Le bon fonctionnement du Pū Mahara repose sur une organisation fluide et discrète des **circulations internes**, distinctes des parcours visiteurs, mais intégrées de manière cohérente à l'ensemble architectural et scénographique.

Des **parcours techniques** permettent aux agents du centre, aux prestataires, aux chercheurs ou aux intervenants culturels de se déplacer entre les espaces sans perturber l'expérience des publics. Ces itinéraires comprennent notamment :

- Des accès réservés pour les livraisons (accès discret à la boutique, au stock, à la cafétéria, à l'auditorium et aux régies techniques) ;
- Des couloirs de service pour la maintenance, le nettoyage, la gestion des dispositifs multimédias et des archives ;
- Un circuit interne pour l'équipe pédagogique et les intervenants culturels permettant de relier la salle pédagogique, les espaces d'exposition, le studio de captation et les réserves documentaires.

Les espaces de régie sont **localisés en retrait**, mais facilement accessibles, notamment pour l'auditorium, les expositions temporaires, les dispositifs interactifs et la sécurité. Pū Mahara veille à maintenir un **haut niveau d'exigence technique et logistique**, sans jamais faire peser ces contraintes sur la qualité d'accueil des visiteurs.

Un soin particulier est apporté à la circulation des **personnes invitées (témoins, artistes, chercheurs, partenaires institutionnels)**, avec des espaces de préparation, de rencontre et de mise en condition en lien avec les événements programmés.

Enfin, l'implantation du centre en cœur de ville nécessite une attention particulière à la **porosité contrôlée** avec l'espace public urbain. Les cheminements fonctionnels permettent de maintenir une **connexion avec la vie de la cité**, tout en garantissant la sécurité, la sérénité et la concentration dans les espaces de recueillement, d'étude ou de transmission.

3.3.4 Les parcours adaptés aux publics

Pū Mahara est conçu comme un **lieu accessible à tous**, quels que soient l'âge, les capacités physiques ou sensorielles, le bagage culturel ou la familiarité avec les sujets traités. L'adaptation des parcours aux différents publics est au cœur de sa vocation inclusive et citoyenne.

3.3.4.1 Accessibilité physique et sensorielle

Tous les espaces du centre sont conçus pour répondre aux normes d'accessibilité : absence d'obstacles, signalétique adaptée, ascenseurs et rampes, dispositifs sonores et visuels complémentaires, boucles magnétiques, assises régulières pour le repos, etc.

Des supports spécifiques (audioguides, vidéos en langue des signes, cartels en braille ou en gros caractères, fiches faciles à lire et à comprendre) seront proposés, avec un accompagnement possible à la demande. L'objectif est de permettre à chacun de suivre le parcours **en autonomie, en confort et en dignité**.

3.3.4.2 Adaptation selon les âges et les repères cognitifs

Le parcours muséographique sera décliné selon des **niveaux de lecture différenciés** : adultes, adolescents, enfants (à partir de 8 ans), publics non lecteurs, visiteurs non familiers du contexte polynésien ou de l'histoire nucléaire.

Les audioguides, les dispositifs numériques et les médiations humaines seront pensés pour **s'adapter au profil du visiteur** dès son arrivée. Un soin particulier sera porté aux publics jeunes, pour lesquels Pū Mahara proposera des formats adaptés mêlant récit, interaction, jeu sérieux, émotion et créativité.

3.3.4.3 Parcours guidés et personnalisés

Des **visites guidées thématiques** pourront être organisées selon les attentes des groupes : scolaires, étudiants, familles, anciens combattants, professionnels de santé, associations mémorielles, visiteurs étrangers, etc. Ces parcours s'appuieront sur des médiateurs formés à l'histoire, à l'écoute, à la diversité culturelle et à la pédagogie du dialogue.

3.3.4.4 Inclusion culturelle et linguistique

Pū Mahara proposera des parcours et des supports en **français, tahitien, pa'umotu** et d'autres langues polynésiennes, selon les partenariats développés ainsi qu'en anglais. Cette **dimension multilingue**, affirmant l'égale dignité des langues, permet également une appropriation large et respectueuse du lieu par les populations locales comme par les visiteurs extérieurs.

Enfin, des parcours **interculturels** pourront être conçus avec des associations, des jeunes des archipels, des anciens travailleurs ou descendants, pour donner corps à des récits partagés et ouvrir Pū Mahara à une pluralité d'interprétations.

3.4 Communication

La communication de Pū Mahara ne constitue pas une mission annexe : elle est au cœur de sa vocation. Elle assure la visibilité du centre, facilite la compréhension de ses missions et, surtout, permet à chaque public de se l'approprier. Elle est le prolongement naturel de son rôle de lieu de mémoire, de création et de transmission, et participe pleinement à inscrire le projet dans la vie culturelle, éducative et citoyenne de la Polynésie française et au-delà.

La stratégie de communication s'articule autour de cinq piliers : la définition d'un récit fondateur cohérent (storytelling), la création d'une identité visuelle et sonore forte, le déploiement d'outils adaptés et accessibles, l'activation de partenariats de communication pertinents et, enfin, la valorisation

constante du patrimoine et des actions du centre. Chacun de ces axes contribue à faire de Pū Mahara un espace vivant, reconnu et engagé, à la fois localement et à l'échelle internationale.

3.4.1 Définir les ambitions d'un *storytelling* du Pū Mahara

Le storytelling est l'ossature narrative qui reliera toutes les actions de communication. Il exprime la singularité de Pū Mahara : un lieu polynésien profondément ancré dans son histoire et résolument ouvert sur le monde. Le récit s'adresse d'abord aux habitants de la Polynésie française, dans toutes leurs diversités, et leur dit clairement : "Ce lieu est le vôtre, il parle de vous et avec vous."

Quatre repères orientent ce récit : l'usage et la valorisation des langues autochtones ; l'affirmation que le centre s'adresse d'abord à la population locale ; l'ouverture au dialogue avec les autres cultures et pays ; le rappel constant des orientations fondamentales — mémoire, connaissance, transmission, appropriation.

Ce récit fondateur prendra des formes variées : évocations, portraits visuels et sonores, capsules, performances et publications, dans et hors les murs. Il donnera la parole aux témoins, aux artistes, aux chercheurs et aux citoyens, dans des démarches sensibles et réflexives. Il constituera la trame de fond sur laquelle viendront se greffer toutes les actions culturelles, éducatives et scientifiques de Pū Mahara.

3.4.2 Orienter la définition d'une identité visuelle et sonore

L'identité visuelle et sonore de Pū Mahara est sa signature sensorielle : elle doit être immédiatement reconnaissable et refléter à la fois la profondeur historique et l'ouverture contemporaine du projet.

L'identité visuelle s'appuiera sur un logotype simple et évocateur, capable de se décliner sur tous les supports, complété par une palette chromatique inspirée de l'environnement local. La typographie choisie devra conjuguer lisibilité et résonance culturelle.

L'identité sonore sera tout aussi importante. Cette signature sonore, utilisée lors des événements, dans les expositions, sur le site internet et dans les supports audiovisuels, contribuera à créer une expérience immersive et mémorable. Des variations pourront être développées pour accompagner des expositions temporaires ou des campagnes spécifiques, renforçant ainsi l'impact sensible du centre.

3.4.3 Définir des outils et des partenariats de communication pertinents

Les outils de communication de Pū Mahara devront répondre à un double impératif : toucher l'ensemble des publics, y compris dans les archipels éloignés, et garantir une présence active sur la scène culturelle et mémorielle internationale.

Ils combineront supports imprimés (affiches, programmes, brochures multilingues, dossiers de presse, publications scientifiques et grand public) et supports numériques (site web interactif, réseaux sociaux avec ligne éditoriale adaptée à chaque plateforme, newsletter mensuelle).

Les outils immersifs joueront un rôle central : webdocumentaires, podcasts, visites virtuelles, réalité augmentée, diffusion en direct d'événements. Des dispositifs hors les murs — expositions itinérantes, panneaux d'information dans les îles, chroniques radio et télévisées — permettront d'atteindre les publics éloignés ou moins connectés. Cette complémentarité des outils garantira que le message du centre, dans toutes ses dimensions, soit accessible au plus grand nombre.

3.4.4 Identifier des partenariats de communication pertinents

Le rayonnement de Pū Mahara dépendra aussi de sa capacité à tisser un réseau de partenaires de communication solide. Ces partenariats devront servir à la fois à élargir l'audience, à enrichir les contenus et à mutualiser les moyens.

Les médias locaux seront des relais privilégiés pour toucher le public polynésien. Des partenariats régionaux avec des réseaux culturels et mémoriels du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Fidji, Samoa, Kiribati...) permettront de renforcer la dimension océanienne du centre. Des collaborations avec des médias nationaux et internationaux, ainsi qu'avec des institutions culturelles et universitaires, favoriseront une diffusion à plus large échelle.

Ces partenariats devront être fondés sur une vision partagée : valoriser la mémoire, encourager le dialogue interculturel et promouvoir les créations associées au centre.

3.4.5 Valoriser le patrimoine et les actions de Pū Mahara

La communication patrimoniale et événementielle devra rendre visibles et compréhensibles les collections, archives, témoignages et initiatives portées par le centre. Chaque objet et chaque récit devront être mis en lumière comme des éléments vivants, porteurs de sens pour aujourd'hui et demain.

La valorisation passera par des campagnes thématiques (anniversaires, journées internationales, hommages), la documentation et la diffusion régulière des projets (résidences d'artistes, expositions, publications), ainsi que par des actions participatives (concours, appels à témoignages, ateliers intergénérationnels).

Chaque action de communication doit être conçue comme une porte d'entrée vers le centre, invitant à découvrir ses espaces, ses collections et son rôle dans la société polynésienne et mondiale. Cette approche favorisera l'engagement des publics et la construction d'un lien durable avec Pū Mahara.

TE TAU I MURI NEI

Pū Mahara s'impose comme un projet à la fois mémoriel, scientifique, culturel et éducatif, pensé pour répondre à une nécessité : celle de restaurer la dignité d'un peuple marqué par une histoire atomique imposée, souvent niée, parfois instrumentalisée.

Loin d'un lieu figé ou d'un simple espace d'exposition, le centre se veut un lieu vivant et ouvert où les mémoires se rencontrent, les savoirs s'interrogent, les générations dialoguent et les récits se construisent.

Ancrant sa démarche dans les réalités océaniques, valorisant les langues, les savoirs et les sensibilités autochtones, il offre aux citoyens, jeunes et anciens, et aux visiteurs un espace pour découvrir le passé, comprendre le présent et se projeter dans l'avenir.

Le corpus mémoriel est à construire. Il suppose un travail méthodique de repérage et de sélection pour constituer un ensemble représentatif, à la fois rigoureux et ouvert, permettant de refléter la pluralité des mémoires. Les sources envisagées sont de nature variée, allant du témoignage oral à l'expression artistique, et appellent une approche critique et contextualisée.

La consolidation du dossier scientifique doit impérativement se poursuivre. Si la recherche a investi le champ historique ainsi que celui des conséquences sur la santé de l'exposition aux rayonnements ionisants, l'exploration des conséquences sociales, sociétales et psychologiques reste défailante. Or, ce sont précisément ces impacts, omniprésents dans les récits de vie, qui ont bouleversé durablement les structures familiales, les équilibres communautaires, les systèmes symboliques et les représentations du monde.

À bien des égards, le programme nucléaire a provoqué un véritable choc de civilisation : il a introduit brutalement la logique technicienne de la modernité occidentale dans des sociétés insulaires encore profondément structurées par des formes culturelles endogènes, des modes de vie fondés sur la continuité générationnelle et des rapports au temps, à l'espace et au pouvoir radicalement différents. L'État atomique s'est superposé sans médiation et sans délai aux savoirs anciens, aux hiérarchies

coutumières, aux économies vivrières et aux équilibres insulaires. Ce choc s'est traduit par une désorientation identitaire, une rupture dans la transmission des mémoires, une dislocation de la confiance sociale et une fragilisation durable du tissu collectif.

Face aux grands enjeux de notre temps – dérèglements cognitifs, bouleversements climatiques, crise des repères culturels, tensions géopolitiques, pression sur les ressources naturelles – Pū Mahara propose une voie singulière, résolument océanienne : celle de la relation, du dialogue et de la cohésion. Dans un monde souvent fracturé, ce centre invite à une autre manière de l'habiter : la responsabilité partagée, la sobriété choisie, l'écoute du vivant. En ce sens, Pū Mahara ne se contente pas de regarder en arrière ; il trace une route pour demain où les leçons du passé nourrissent les alliances à venir.

'la fenua te fenua !